

Kimi Räikkönen et David Coulthard



Stéphanie Morin > envoyée spéciale

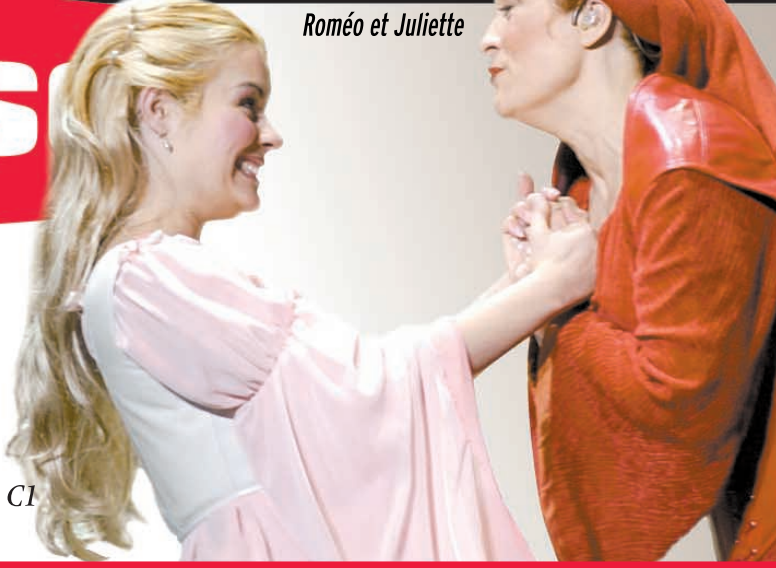
Le Grand Prix d'Allemagne

Cahier Sports, page S12

La Presse

cyberpresse.ca

Roméo et Juliette



De l'amour à la scène

Cahier Arts + Spectacles, page C1

MONTRÉAL | JEUDI 20 JUIN 2002 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 118^e ANNÉE > NO 237 > 72 PAGES > 6 CAHIERS | 65 C TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70C

Le modèle québécois remis en question

Landry rabroue aussitôt son président du Conseil du Trésor

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Une brèche importante est apparue hier au sein du gouvernement Landry, gravement secoué par le résultat des élections partielles de lundi.

Élu dans Laval, où l'Action démocratique vient de faire une percée fracassante, Joseph Facal, président du Conseil du Trésor, a lancé un pavé dans la mare en réclamant que le PQ prenne ses distances du « sacro-saint modèle québécois » pour se rapprocher des préoccupations de la classe moyenne.

« Le PQ a d'abord un devoir de lucidité », a dit Joseph Facal. Selon lui, le problème est d'avoir « érigé en dogme le sacro-saint modèle québécois, en refusant de voir ses failles, le corporatisme, la rigidité, la dépendance vis-à-vis de l'État qu'il engendre, la dette astronomique qu'il a suscitée », a déclaré le ministre, lisant des notes qu'il avait préparées à l'avance.

La sortie de M. Facal dans un point de presse où il devait commenter l'entente avec les employés de garderies a eu l'effet d'une tornade au Conseil des ministres. Sans mettre de gants blancs, le premier ministre Landry a rappelé publiquement à l'ordre le ministre qui, selon lui, s'était « étiré dans des directions où il y avait rupture avec nos principes de base (du PQ) ».

Rabrouant M. Facal, M. Landry a promis que son gouvernement demeurerait « de centre gauche ». Déjà plusieurs de ses politiques profitent avant tout à la classe moyenne comme le réclame M. Facal, a souligné le premier ministre. Le coup d'éclat de M. Facal, « aurait pu faire mal si je n'avais pas fait les corrections que je fais », a reconnu M. Landry.

Voir MODÈLE en A2

> L'essentiel des propos de Joseph Facal, à lire en page A14

MOLSON PERD SON N° 4!



PHOTO PC

Jean Béliveau a pris hier sa retraite à titre de membre du conseil de la Brasserie Molson, mettant ainsi un terme à une collaboration de 49 ans avec Molson à titre de joueur, puis de dirigeant et d'administrateur de l'entreprise. C'est, en effet, le 1^{er} octobre 1953 que le membre du Temple de la renommée du hockey s'est joint à l'équipe de promotion de Molson, en signant un contrat de joueur avec le Canadien de Montréal. Dès 1971, le célèbre n° 4 a occupé les fonctions de premier vice-président, Affaires corporatives et de porte-parole officiel du club Canadien. Sur notre photo, Jean Béliveau, âgé de 70 ans, est accompagné de Dan O'Neill, directeur général de Molson inc. À lire dans La Presse Affaires, page D5.

Santé: Ottawa prêt à faire sa part

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Moins de trois semaines après sa nomination, le ministre des Finances, John Manley, ouvre tout grand la porte à une majoration des paiements de transfert aux provinces afin de les aider à mieux financer le régime de soins de santé toujours handicapé par des années de compressions imposées par le gouvernement fédéral.

Comparaissant pour la première fois devant le comité des finances de la Chambre des communes, hier, M. Manley a clairement fait savoir qu'Ottawa n'hésitera pas à délier les cordons de sa bourse si telle est l'une des recommandations de la Commission sur l'avenir des soins de santé au pays.

Cette commission, mise sur pied l'an dernier par le gouvernement Chrétien, est présidée par l'ancien premier ministre de la Saskatchewan, Roy Romanow.

Voir OTTAWA en A2

> Le clone de Paul Martin: la chronique de Claude Picher, page D1

cyberpresse.ca Tout sur le contexte économique de l'énoncé de John Manley: www.cyberpresse.ca/reprise

P.-O.: un nouvel attentat retarde l'annonce du plan Bush

d'après AFP et AP

JÉRUSALEM — Un nouvel attentat suicide à Jérusalem, le deuxième en 48 heures, a coûté la vie hier soir à six personnes outre le kamikaze palestinien, entraînant des représailles de l'armée israélienne qui est entrée dans la région de Ramallah après avoir lancé des raids à Gaza.

La Maison-Blanche a annoncé que le président George W. Bush avait décidé de reporter l'an-

nonce de son plan de paix pour le Proche-Orient après cet attentat, qu'elle a condamné, et de retarder le voyage dans cette région du secrétaire d'État Colin Powell.

« Il est évident qu'un lendemain d'attentat n'est pas le meilleur moment », a précisé le porte-parole Ari Fleischman. « Le président souhaite prononcer un discours à un moment où cela aura un maximum d'impact pour offrir un maximum de perspectives de paix dans la région. »

Six personnes, dont une fillette de cinq ans, ont été tuées en plus du kamikaze dans l'attentat perpétré à un arrêt de bus dans le quartier juif de French Hill, à l'un des carrefours les plus surveillés à cause des attaques précédentes, selon la police. Une quarantaine de personnes ont été blessées.

D'après un responsable de la police, s'exprimant sous le couvert de l'anonymat, le kamikaze présumé est sorti d'une Audi

rouge. Pris en chasse par un policier, il s'est précipité vers l'arrêt de bus en béton où il a déclenché sa bombe. Selon lui, la voiture a démarré rapidement en direction des quartiers arabes de Jérusalem-Est.

French Hill se trouve dans la partie orientale (arabe) de Jérusalem, occupée en 1967, juste à la limite de la partie occidentale.

Voir ATTENTAT en A2

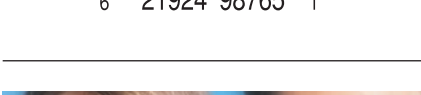
AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Arts et spectacles	C1-C8	Loteries	A2, A12
- télévision	C4	Monde	A11, A12, A16
Bandes dessinées	E2	Mots croisés	E2, S10
Bridge	E8	Mot mystère	E2
Décès	E6, E7	Petites annonces	E4
Éditorial	A14	- immobilier	E4, E5
Étes-vous observateur?	E4	- marchandises	E5
Feuilleton	E2	- emplois	E5
Forum	A13, A15	- automobile	E5-E8
Horoscope	E6	- affaires	D2
La Presse Affaires	D1-D13	Politique	A3, A5
		Quoi faire	D14

MÉTÉO

Voir S16

Ensoleillé
Maximum 28 > minimum 16



6 21924 98765 1

Le Québec va installer une vitrine « européenne » à Paris

Une opération d'envergure qui associera le public et le privé



Comme il y a déjà eu quelques fuites à ce sujet, autant faire le point sur ce dossier lancinant qui est sur la table depuis quelques années déjà entre Paris et Québec: la création d'une importante « vitrine » du Québec à Paris et en Europe.

La décision a été prise la semaine dernière au Conseil des ministres et doit être annoncée le 24 juin à Bruxelles par la ministre Louise Beaudoin: le Québec fera dans les mois prochains l'acquisition (ou signera un bail à long terme) d'un important immeuble dans le centre de Paris pour y installer cette vitrine, à vocation européenne et polyvalente. La culture y tiendra une place importante — possibilité d'expositions et de spectacles ou projections —, mais il y aura également un lieu de rencontre pour les milieux d'affaires, un centre d'accueil pour le public, sans doute un café-restaurant. La librairie du Québec devrait y emménager. Une partie de la gestion de cette « Maison européenne du Québec » sera confiée à des intérêts privés, sans par-

ler de quelques grands partenaires économiques qui y seraient associés.

Depuis que la délégation du Québec avait perdu, il y a une dizaine d'années déjà, le petit « centre culturel » de la rue du Bac, la question d'une nouvelle vitrine québécoise était souvent revenue sur le tapis. Le projet était même l'un des dossiers prioritaires à la délégation depuis deux ou trois ans.

On pouvait concevoir que l'affaire mette un certain temps à se décider, car il s'agit d'une opération d'envergure qui nécessitera un inves-

tissement initial de quelques dizaines de millions de dollars, pour l'achat (ou la location à long terme) de l'immeuble et pour l'aménagement des lieux.

Depuis plusieurs semaines déjà, le dossier était assez avancé pour qu'une équipe venue de Québec débarque à Paris et fasse les premiers repérages. Les quartiers qui sont envisagés ne sont pas si nombreux: la « vitrine » doit être installée dans un lieu central et passant de Paris. Contrairement à la délégation du Québec, installée comme beaucoup d'ambassades au fond du 16^e arrondissement, à l'ouest de Paris. Contrairement au Centre culturel canadien, qui malgré son récent dynamisme souffre de sa situation géographique, aux Invalides, dans un quartier à la fois résidentiel et ministériel. Cette future Maison du Québec devrait donc être créée dans le centre même de Paris.

Voir VITRINE en A4

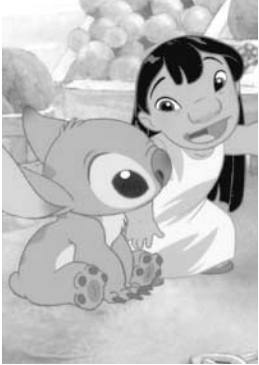


GREICHE SCAFF
OPTOMÉTRISTES

www.greiche-scaff.com

Examen de la vue
Verres de contact
Grand choix de montures exclusives
PARTOUT AU QUÉBEC
Pour renseignements, appelez
(514) 336-4444
Sans frais 1 877 667-2020

1 > DEMAIN DANS LA PRESSE



Lilo & Stitch

Qui est Lilo? Qui est Stitch? Une petite Hawaïenne solitaire et un extraterrestre en fuite sont les nouvelles couqueluches de Disney. Rencontre avec Chris Sanders et Dean DeBlois, créateurs de *Lilo & Stitch*, nouveau film d'animation de la boîte de l'oncle Walt.

À lire demain dans le cahier Arts et Spectacles

2 > AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> Festivals d'été, mode d'emploi cyberpresse.ca/festivals

> Découvrez un extrait vidéo d'une « messe » des motards cyberpresse.ca/hells

> Bilan de la mission d'*Endeavour* cyberpresse.ca/navette

POUR NOUS JOINDRE

La Presse / cyberpresse.ca, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (OC) H2Y 1K9

La Presse

	TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIEUR	COURRIEL	HEURES D'OUVERTURE
RÉDACTION		(514) 285-6808	redaction@lapresse.ca commentaires@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 8 h 15 à minuit Sam: 10 h à minuit Dim: 10 h à minuit
Actuel	(514) 285-7070	(514) 285-6808	actuel@lapresse.ca	
Arts et Spectacles		(514) 285-4814	arts@lapresse.ca	
Économie		(514) 285-4809	economie@lapresse.ca	
Montréal Plus		(514) 285-6808	montrealplus@lapresse.ca	
Sports		(514) 350-4854	sports@lapresse.ca	
Éditorial, Forum		(514) 285-7027	(514) 285-4816	
CYBERPRESSE	(514) 285-7070	(514) 285-7123	commentaires@cyberpresse.ca	Lundi au vendredi: 6 h à 2 h Samedi et dimanche: 7 h à 2 h
ABONNEMENT	(514) 285-6911 / 1-800-361-7453	(514) 285-7039	abonnement@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 6 h 30 à 17 h 30 Sam: 7 h à midi / Dim: 7 h à 11 h
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363 / 1-866-987-8363	(514) 848-6287	petitesannonces@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 8 h 00 à 17 h 30
PAGES ANNIVERSAIRES / ARCHIVES PHOTO	(514) 285-7364	(514) 285-6988	archives@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 9 h à 17 h
PUBLICITÉ				
Décès et remerciements	(514) 285-6816	(514) 350-4875	deces@lapresse.ca	Lundi au jeudi: 8 h 30 à 21 h Vendredi: 8 h 30 à 20 h 30 Samedi et dimanche: 14 h à 18 h
Carrières et professions	(514) 285-7320	(514) 499-2053	carrieres@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 8 h 30 à 17 h 30
National et voilà!	(514) 285-7306	(514) 845-8129	-	Lundi au vendredi: 8 h 30 à 17 h 30
Vente au détail	(514) 285-6931	(514) 845-5830	-	Lundi au vendredi: 8 h 30 à 17 h 30

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. Envois de publication canadienne Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518

3 > À VENIR CETTE SEMAINE



MARIE ALLARD

> Un petit coup

L'alcoolisme chez les personnes âgées, une épidémie cachée? Demain dans le cahier Actuel.



MARC CASSIVI

> Le Mondial

Notre envoyé spécial est au Japon où se mettent en branle les quarts de finale, demain.



NATHALIE PETROWSKI

> Astrid Betancourt

Rencontre avec la sœur d'Ingrid Betancourt, enlevée par des rebelles colombiens. Samedi dans le cahier Actuel.

LOTÉRIES

LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres: 2-7-0 > À quatre chiffres: 9-8-2-3

LOTO 6/49 > 5-10-34-35-36-45

Compl.: 18 > Extra: 3-6-9-3-1-5

SUITES DE LA UNE

MODÈLE

Suite de la page A1

« C'est bon la discussion, dans ce que M. Facal a dit, tout n'est pas faux. Mais l'interventionnisme et le désir de répartir la richesse, d'être légèrement à gauche du centre, est là pour durer », a tranché M. Landry, soulignant qu'il n'avait pas demandé la démission du ministre, qui s'est selon lui rallié au consensus du Conseil des ministres par la suite.

Lundi, le PQ a perdu trois des quatre circonscriptions. Dans Vimont, circonscription voisine de Fabre où M. Facal n'a eu qu'une majorité de 2300 voix en 1998, le candidat péquiste qui visait le siège laissé vacant par David Cliche n'a obtenu que 16 % des voix, contre 50 % pour l'adéquiste.

Devant ce résultat « franchement mauvais, il ne faut pas se mettre la tête dans le sable, une profonde remise en question s'impose », avait soutenu M. Facal avant de proposer un virage très net en direction de la plateforme de Mario Dumont.

Avec un programme qui « donne l'impression d'avoir été écrit en 1978 », le PQ devrait s'interroger sur son penchant pour l'interventionnisme à tout crin. Ce parti « doit parfois cesser de penser qu'il sait toujours ce qui est bon pour les autres », a aussi dit M. Facal.

De plus, le PQ « accorde trop d'importance aux porte-parole de certains lobbies, et devrait d'urgence se rebrancher sur la classe moyenne, la majorité silencieuse qui est la colonne vertébrale de la société. Il y a 44 % des Québécois qui ne paient pas d'impôts, imaginez la pression sur les autres » a ajouté le ministre.

Au Conseil des ministres, cette sortie a suscité une discussion fiévreuse. Au point « situation politique », les ministres ont eu un débat « intense sur les vraies affaires », a confié un membre du gouvernement, selon qui M. Facal avait reconnu qu'il était sorti du « cadre fondamental » à l'intérieur duquel les membres du PQ peuvent s'exprimer.

Sa démission n'a été ni demandée ni offerte, a expliqué Bernard Landry. « Comme il a exprimé sa solidarité, j'ai cru que ni l'un ni l'autre n'était nécessaire. » M. Landry y voit l'impact des partielles. « On voit les résultats, on n'avait pas besoin de M. Facal pour nous le dire. Il ne faut pas penser que rien ne s'est passé », a commenté le premier ministre.

M. Landry ajoute « qu'il y a des instances plus appropriées pour faire ces débats, des conseils nationaux. Il y en aura deux à l'automne, un colloque national (sur la mondialisation) et au début de 2003 de grandes assises d'orientation ».

Un des « principes fondamentaux » du PQ reste le partage de la richesse. Pour Bernard Landry, le caractère « progressiste » du PQ est un élément essentiel de son identité. « C'est ce qu'on a mis au point ce matin, en toute fraternité, et M. Facal a convenu de la justesse de ces points de vue, et en est solidaire. »

Le modèle québécois reste une synthèse exemplaire pour à la fois créer la richesse et la redistribuer. « Cette synthèse peut toujours être améliorée, mais elle ne doit pas être détruite », a précisé M. Landry.

Sur la perméabilité du gouvernement aux groupes de pression, décriée par M. Facal, M. Landry soutient qu'« il n'est pas mauvais de les écouter. Il ne faut être dominé par aucun de ces groupes, mais il faut être ouvert à la pensée pro-

gressiste de la plupart de ces groupes ».

L'eau commence à bouillir

Dans les milieux péquistes, on soutenait hier que M. Facal « n'avait pas changé d'opinion », que sa sortie, « comme d'habitude, n'avait rien d'improvisé ». Personne ne s'était concerté, mais M. Facal a dit tout haut ce que plusieurs ministres pensent tout bas, assure-t-on.

Dans la structure du PQ, on indique que « l'eau commence à bouillir » et que le leadership de Bernard Landry, devant le résultat des complémentaires de lundi, suscite de plus en plus d'inquiétudes. Hier, M. Landry a laissé échapper que le congrès de son parti aurait lieu au début de 2003, au lieu de l'automne prochain comme l'avait laissé entendre Pauline Marois. « Une autre affaire *cannée* d'avance », avant même la réunion du conseil exécutif du parti à Montréal, déplore-t-on.

Dans sa sortie, M. Facal a souligné qu'il « est progressiste de se mettre à l'écoute d'une classe moyenne à qui on a demandé beaucoup d'efforts et qui finance l'essentiel des services publics. Le PQ doit donner une plus grande place à l'initiative personnelle, aux valeurs de réussite et d'excellence; ce sont des valeurs universelles, pas de gauche, de centre ou de droite », a expliqué M. Facal.

« Ce serait une erreur de faire un virage à gauche toute; les élections se gagnent au centre et l'abandonner c'est libérer un espace politique que les libéraux et l'ADQ vont se faire un plaisir d'occuper. La solidarité sociale, je veux bien, mais cela ne doit pas être signe de misérabilisme », a-t-il précisé.

Par ses propos, le ministre emboîtait clairement le pas à son collègue André Boisclair, qui la veille avait soutenu que le PQ devait montrer un « souci plus grand pour les gens ordinaires de la classe moyenne qui réclament plus de liberté dans les relations qu'ils peuvent avoir avec l'État ». « Les gens ordinaires dans la vie de tous les jours exigent du Parti québécois qu'il se situe davantage au centre », avait alors soutenu M. Boisclair, avant de nuancer un peu ses propos hier. « Des demandes nous sont faites de gens qui souhaitent plus de souplesse pour transiger avec l'État, ils réclament peut-être davantage de liberté, ce qui n'est pas incompatible avec notre engagement fondamental », a-t-il dit après avoir renouvelé sa foi dans le leadership de Bernard Landry.

Les journalistes « se comportent comme des Romains au cirque qui applaudiraient s'ils voyaient du sang dans l'arène. Je ne vous donnerai pas une goutte de sang. Il y a un consensus très fort de tous les membres du Conseil des ministres derrière le leadership de Bernard Landry », a martelé M. Boisclair.

François Legault, responsable de la Santé, a aussi paru se rapprocher de M. Facal. Selon lui, il « faut être progressiste, mais il faut aussi un État efficace. Il y a du travail à faire pour améliorer l'efficacité de nos réseaux, y compris la Santé. C'est peut-être ce qu'il faut retenir du message de lundi. » Il a ajouté qu'« il ne faut pas avoir peur de remettre en cause le modèle québécois, sans jeter par-dessus bord les acquis de la Révolution tranquille ». « Je suis un social-démocrate, cela doit faire partie des grands axes de communication du Parti québécois », a-t-il toutefois précisé.

Elle doit remettre son rapport final en novembre, soit quelques mois avant que M. Manley ne dépose son premier budget en tant que ministre des Finances.

« Notre régime public d'assurance-maladie est une de nos valeurs fondamentales et nous procure un avantage réel lorsqu'il s'agit d'attirer chez nous les candidats les meilleurs et les plus brillants. C'est la raison pour laquelle nous avons hâte de recevoir le rapport final de la commission Romanow », a déclaré M. Manley lors de sa présentation.

« Si des réformes sont nécessaires, elles devront être faites. S'il faut augmenter le financement, notre gouvernement est prêt à faire sa part », a ajouté le ministre, qui a confirmé hier que le gouvernement fédéral a enregistré un surplus de six milliards lors du dernier exercice financier qui a pris fin le 31 mars.

La totalité de ce surplus, qui est de loin supérieur au 1,5 milliard prévu par M. Martin dans son dernier budget déposé en décembre, servira à rembourser la dette accumulée qui sera ainsi réduite à 541 milliards.

M. Manley, qui fera une mise à jour économique plus complète à l'automne, a tenu ces propos 24 heures avant une rencontre au sommet à Ottawa entre le premier ministre Jean Chrétien et son homologue québécois, Bernard Landry. L'épineuse question du déséquilibre fiscal entre Ottawa et les provinces ainsi que le dossier du bois

d'oeuvre sont les principaux sujets à l'ordre du jour lors de cette rencontre.

Même s'il se dit ouvert à une hausse de la contribution fédérale pour financer le régime de soins de santé, M. Manley a tenu hier le même discours que son prédécesseur, Paul Martin, en balayant du revers de la main les récriminations des provinces qui soutiennent « que l'argent est à Ottawa et les besoins dans les provinces ».

« Les provinces ont la même capacité d'imposer des impôts que nous. Ils ont le même contrôle sur les dépenses que nous. En fait, maintenant, les revenus des provinces sont plus élevés que ceux du gouvernement fédéral. Je n'accepte pas l'idée qu'il y a un déséquilibre fiscal », a déclaré le ministre à l'issue de sa présentation.

Après avoir coupé les vivres aux provinces dans le cadre de la lutte contre le déficit, Jean Chrétien a conclu avec ses homologues provinciaux un accord en 2000, quelques semaines avant le déclenchement des élections, prévoyant une hausse des paiements de transfert de 23 milliards de dollars échelonnée sur cinq ans.

En vertu de l'accord signé en 2000, les provinces recevront cette année 18,6 milliards de dollars en paiements de transfert, soit la même somme qu'elles recevaient en 1994-95 avant qu'il ne soit ramené à 11,5 milliards durant la période la plus sombre de la lutte contre le déficit.

Hier, le député du Bloc québé-

cois Yvan Loubier a salué « l'ouverture d'esprit sans précédent » du ministre Manley au sujet d'une hausse des paiements de transfert et a dit souhaiter que la rencontre d'aujourd'hui entre M. Chrétien et M. Landry marque le premier pas vers une majoration de la part d'Ottawa dans le financement des soins de santé.

« Chose certaine, il y a une ouverture qui est sans précédent. Je n'ai jamais vu cette ouverture-là avec l'ancien ministre des Finances et cela nous donne espoir. Nous allons suivre les choses et continuer à travailler très fort pour que l'espoir se réalise, mais jusqu'à présent c'est plus positif », a dit M. Loubier.

Durant sa présentation, M. Manley a brossé un portrait plutôt rose de la situation économique au pays, soulignant que le ralentissement économique survenu à l'échelle mondiale l'an dernier a eu moins de répercussions au Canada qu'aux États-Unis et que la reprise de l'économie canadienne a été plus rapide et plus vigoureuse que celle de nos voisins du Sud.

Il a aussi promis de réduire davantage les impôts dès qu'Ottawa aura la marge de manoeuvre nécessaire et d'appliquer des politiques économiques qui feront du Canada « un véritable tigre du Nord », faisant ainsi allusion aux termes utilisés pour décrire la croissance économique fulgurante de l'Indonésie, Hong Kong, Singapour et Taïwan dans les années 1990 (Asian Tiger).

ATTENTAT

Suite de la page A1

À Beyrouth, les Brigades des martyrs d'al-Aqsa, groupe armé lié au mouvement Fatah du président Yasser Arafat, ont revendiqué l'attentat.

Arafat a appelé solennellement les Palestiniens à « arrêter totalement » les attentats contre les civils israéliens. « Je me dois d'insister auprès de vous sur la nécessité d'arrêter totalement ces opérations que nous avions condamnées à maintes reprises et contre lesquelles nous avons pris des mesures décisives dans le but de sauvegarder l'intérêt national », a-t-il déclaré.

Des dizaines de personnalités palestiniennes ont lancé un appel sans précédent aux groupes islamistes, leur demandant, dans une tribune publiée dans la presse, de mettre fin aux attentats suicide contre les civils israéliens.

Un haut responsable du ministère des Affaires étrangères d'Israël, Gidéon Méir, a affirmé que l'attentat de Jérusalem était « une preuve nouvelle de l'implication de l'Autorité palestinienne dans le terrorisme ».

Cette nuit, des unités d'infanterie appuyées par des blindés ont pénétré dans la région autonome de Ramallah en Cisjordanie.

Plus tôt, des hélicoptères de combat ont tiré des missiles sur des ateliers de métallurgie et autres cibles dans la bande de Gaza, faisant six blessés.

Mardi, un attentat suicide a coûté la vie à 19 Israéliens outre le kamikaze, qui avait actionné sa bombe dans un bus bondé à Jérusalem-Ouest. Cet attentat a été revendiqué par le mouvement radical Hamas.

BAUME & MERCIER

GENEVE · 1830



Hampton Mini

DISPONIBLE EN ACIER OU EN OR 18 CARATS AVEC OU SANS DIAMANTS
www.baume-and-mercier.com
\$4,850



CHÂTEAU D'IVOIRE

Depuis 1978

2020 rue de la Montagne, Montréal • (514)845-4651

www.chateaudivoire.com

ACTUALITÉS

Encore des contrats louches à Ottawa

Près de 4 millions pour vanter les mérites de Maurice Richard auprès des Québécois

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Conscient de la grande popularité de Maurice Richard, dit le Rocket, auprès des Québécois, le gouvernement Chrétien a dépensé plus de 3,8 millions de dollars depuis 1998 pour financer huit projets portant sur le légendaire hockeyeur.

Tous ces projets — des documentaires, une statue et une soirée visant à rendre hommage au Rocket — ont été financés à même le controversé programme de commandites, mis sur pied dans la foulée de la mince victoire du NON lors du référendum de 1995 au Québec.

Ces projets ont permis à trois agences de publicité de Montréal proches des libéraux de Jean Chrétien — Gosselin Communications, Lafleur Communication Marketing et Groupe Everest — d'empocher environ 395 500 \$ en commission (12 % de la valeur des contrats pilotés). L'agence responsable du placement publicitaire, Media I.D.A Vision, une filiale du Groupe Everest, a quant à elle obtenu 58 000 \$ en commission (3 % de la valeur des contrats exécutés), révèle une série de documents obtenus par *La Presse*.

Au moins un de ces projets — un contrat de 922 000 \$ approuvé le 22 décembre 1999, piloté par Lafleur Communications et qui a servi à payer un documentaire sur la vie du Rocket produit par la maison de production de Robert Guy Scully — fait actuellement l'objet d'une enquête de la GRC. Les policiers veulent savoir pourquoi l'argent débloqué en vertu de ce contrat, qui a permis à Lafleur Communications de toucher une commission de 112 500 \$, est passé inutilement entre les mains de cette agence de publicité, qui l'a remis à VIA Rail avant qu'il n'aboutisse entre les mains de la maison de production qui a réalisé le documentaire.

Mais un autre contrat totalisant 402 500 \$, approuvé le 21 décembre 1999 et devant servir à payer la version anglaise de la série *Maurice Richard*, a été accordé dans des conditions semblables. Lafleur Communications a touché une commission de 52 500 \$ pour piloter ce contrat, toujours selon les documents obtenus par le chercheur Ken Rubin en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

Ces contrats ont été approuvés par Chuck Guité et Pierre Tremblay, deux hauts fonctionnaires qui ont été vertement critiqués dans un récent rapport de la vérificatrice générale, Sheila Fraser, au moment où Alfonso Gagliano était ministre des Travaux publics. M. Gagliano a été

écarté du cabinet et nommé ambassadeur du Canada au Danemark en janvier après que des allégations de favoritisme et d'ingérence politique eurent été formulées contre lui.

Ces contrats, de même que « des centaines d'autres » accordés par le fédéral durant cette période, font tout de même l'objet d'un examen par les fonctionnaires au ministère des Travaux publics. Le nouveau ministre des Travaux publics, Ralph Goodale, a déjà indiqué à plusieurs reprises depuis sa nomination il y a trois semaines que tout dossier présentant des anomalies serait confié aux soins des limiers. Toutefois, M. Goodale a toujours refusé de dire précisément quels dossiers font l'objet d'une enquête de crainte de nuire au travail des policiers.

Selon des informations obtenues par *La Presse*, les huit projets portant sur Maurice Richard ont déjà fait l'objet d'un examen par le ministère. En effet, une note interne rédigée l'an dernier par un fonctionnaire du ministère des Travaux publics révèle que ces projets sont de nature « hautement politique » et qu'il existe très peu de documents pour expliquer les détails des contrats.

« Sans un examen plus poussé, il est impossible de déterminer où en sont rendus les dossiers portant sur Maurice Richard et s'ils sont conformes (aux règles du ministère) », dit cette note manuscrite.



Photothèque La Presse©

Une statue de Maurice Richard, un documentaire sur sa vie et une soirée hommage ont été financés par Ottawa à même le fameux programme de commandites — non sans que des agences « amies » perçoivent au passage de généreuses commissions.

Au terme d'une semaine mouvementée pour les éducatrices en service de garde, pour le gouvernement et pour les parents, *La Presse* clôt aujourd'hui sa série sur les revendications des travailleuses des centres de la petite enfance avec le volet sur les services en milieu familial.

Les enfants pauvres du réseau



PASCALE BRETON

LE RAS-LE-BOL DES «GARDIENNES»

MAR | 1 > À bout de patience

MER | 2 > Quelle équité?

JEU | 3 > Les enfants pauvres

QUÉBEC — Pendant que les éducatrices en garderie affiliées au réseau des centres de la petite enfance (CPE) bataillent pour la mise en place d'un régime de retraite, leurs consœurs qui travaillent en milieu familial veulent être considérées comme des salariées.

À ce jour, une trentaine de requêtes en ce sens ont été déposées par la Centrale des syndicats du Québec (CSQ). En février, un commissaire du travail a reconnu aux éducatrices de deux CPE — la Rose des Vents, de Blainville, représenté par la CSQ, et La Riboudine, de Québec, représenté par la Centrale des syndicats nationaux (CSN) — le statut de salariés et le droit à la syndicalisation. Soutenu par le gouvernement du Québec, l'employeur a, dans chaque cas, interjeté appel. La cause du CPE de Blainville est entendue cette semaine.

« On espère qu'éventuellement les CPE et le ministère vont se ranger derrière la démonstration qu'on a faite. Il est vrai que ces femmes bénéficient d'une certaine autonomie dans leur travail, mais elles reçoivent tout de même de la juridiction des CPE. Leur service peut être inspecté à tout moment et elles doivent dispenser les mêmes services éducatifs qu'en installation », souligne la vice-présidente de la CSQ et responsable du dossier de la petite enfance, Louise Chabot.

Les éducatrices en milieu familial sont considérées comme des travailleuses au-

tonomes par le ministère du Revenu. Contrairement aux éducatrices qui travaillent en installation, elles ne bénéficient pas de jours fériés payés, de vacances payées ni de congé de maternité. Elles doivent offrir un service 10 heures par jour, cinq jours par semaine, ce qui équivaut à 50 heures hebdomadaires, sans possibilité de se faire remplacer. Dans les faits, elles en font encore plus, affirment-elles.

« Pour une femme qui reçoit six enfants, par exemple, c'est un salaire d'environ 4 \$ ou 5 \$ l'heure en tenant compte des dépenses, comme la nourriture. À la fin de l'année, ça équivaut à un revenu réel de 15 000 \$ à 18 000 \$ maximum, presque le seuil de la pauvreté », affirme la directrice générale de l'Association des éducatrices en milieu familial, Nathalie D'Amours.

En milieu familial, la reconnaissance passe d'abord par l'aspect salarial. « À long terme, nous souhaitons une véritable reconnaissance professionnelle et sociale, et c'est toujours la rémunération qui en est le premier signe. Nous ne pouvons demander un régime de retraite avant d'avoir un salaire de base acceptable », ajoute M^{me} D'Amours en comparant la situation avec les femmes qui travaillent dans les garderies « en installation ».

Les intervenants du milieu ne s'entendent cependant pas tous sur les conditions de travail des femmes en milieu familial, d'autant plus que, à titre de travailleuses autonomes, elles bénéficient de nombreuses déductions sur leur déclaration de revenu. Elles peuvent ainsi déduire une partie de leur hypothèque ainsi que certains frais reliés à la nourriture, au chauffage ou à l'électricité.

La Fédération des centres de la petite enfance s'applique actuellement à réaliser une étude très pointue sur la fiscalité des services de garde en milieu familial. « Jusqu'à maintenant, nous questionnons quelque peu la réalité qui est reflétée dans les médias. Après tout, il faut com-

parer des pommes avec des pommes. C'est ce que cette étude permettra de faire », indique la présidente, Francine Lessard.

Près de 10 000 éducatrices travaillent en milieu familial et la plupart ne possèdent pas de formation reconnue. En fait, après une sélection rigoureuse par le ministère de la Famille et de l'Enfance, les candidates qui obtiennent leur accréditation de CPE doivent suivre une formation obligatoire de 45 heures. Chaque année, elles doivent se soumettre à une formation de rappel de six heures, qu'elles suivent souvent le soir ou les fins de semaine puisqu'elles ne peuvent se faire remplacer.

« Il existe une différence importante au niveau de la formation des éducatrices en milieu familial et de celles en installation, reconnaît Line Caseault, une éducatrice qui a eu sa garderie pendant sept ans à la maison avant de se diriger en installation, il y a trois ans. L'expérience de travail est moins reconnue, les années ne comptent pas. »

Comme plusieurs, elle a choisi d'ouvrir un service dans sa maison lorsque ses enfants sont nés, pour les voir grandir et leur offrir un climat familial où ils pourraient s'épanouir avec quelques autres jeunes de leur âge. « Je n'ai jamais fait un travail aussi difficile, surtout que j'étais seule, affirme-t-elle. C'est pour cette raison que j'ai choisi de travailler en installation, pour le contact social avec d'autres adultes. »

La personne qui travaille en milieu familial est une femme à tout faire. Elle doit veiller sur les enfants et leur enseigner le programme obligatoire afin de stimuler leur développement par le jeu. C'est tout un défi lorsque l'âge des enfants diffère. Le quotidien se compose en plus de la préparation des repas, des courses, du ménage, de la comptabilité et du travail administratif, alors que, en installation, ces tâches incombent à plusieurs personnes.

32 millions pour les travailleuses en garderies

PASCALE BRETON et LISA-MARIE GERVAIS

L'ENTENTE DE PRINCIPE conclue mardi entre le gouvernement et les travailleuses des centres de la petite enfance coûtera 32 millions par année à Québec. La facture risque cependant d'être plus salée si les garderies en milieu familial réclament d'être aussi incluses dans l'accord.

« Le gouvernement se réjouit de l'entente intervenue hier (mardi), a déclaré le président du Conseil du Trésor, Joseph Facal. Dans notre esprit, c'est un règlement juste et raisonnable qui respecte la capacité de payer de l'État et des contribuables. Les travailleuses du secteur méritaient ce règlement. »

L'offre initiale du gouvernement était de 25 millions, tandis que les demandes syndicales se chiffraient à 38 millions. Les deux parties ont donc coupé la poire en deux, à 32 millions. De cette somme, quatre millions seront annuellement consacrés à la reconnaissance des années de service passées, et ce, pendant les 15 prochaines années. Cette somme proviendra entièrement des coffres de l'État, alors qu'au départ les deux parties avaient convenu d'injecter chacune sept ou huit millions.

« Une éducatrice qui gagne un salaire moyen de 26 400 \$, à 1,5 % sur 30 ans, pourrait ainsi gagner 11 800 \$ à la retraite », explique la présidente de la CSQ, Monique Richard. Le calcul demeure cependant complexe, car tout dépend du nombre d'années de travail, de la cotisation au régime, du salaire moyen gagné et du meilleur salaire reçu au cours des cinq dernières années de travail, entre autres choses.

La ministre d'État à la Famille et à l'Enfance, Linda Goupil, a rappelé de son côté que l'instauration d'un régime de retraite faisait partie des deux engagements pris par le gouvernement lors de l'implantation de la politique familiale, en 1997. L'autre engagement était le redressement salarial ; en 1999, le salaire moyen des éducatrices est passé de 9 \$ à 15 \$ de l'heure.

« C'est un moment extrêmement important parce que c'est la première fois dans l'histoire du Québec que celles qui travaillent dans le réseau vont se doter d'un régime de retraite », a commenté M^{me} Goupil.

Pour l'instant, les éducatrices en milieu familial ne sont pas syndiquées, mais elles pourraient chercher à le devenir pour obtenir elles aussi de Québec des améliorations à leurs conditions de travail. Déjà quelques demandes en ce sens ont été déposées à la CSQ, et deux CPE bataillent devant les tribunaux pour faire reconnaître ce droit.

Quant à l'autre cheval de bataille, soit l'équité salariale, les syndicats s'entendent pour s'attabler le plus tôt possible avec les parties patronales et le gouvernement afin de parvenir à un accord. Et si les pourparlers ne débouchaient pas sur une entente d'ici décembre 2002, « le scénario de grève n'est pas exclu », soutient la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau.

concours

fraîcheur
confort
détente

La Presse

Grâce à *La Presse*
passez l'été à la fraîcheurHydro Confort
au foyer

3 climatiseurs à gagner

Tous les détails dans le cahier Mon Toit de samedi et sur cyberpresse.ca

La fumée passive peut causer le cancer

Cette thèse fait consensus dans la communauté scientifique

DENNIS BUECKERT
Presse Canadienne

OTTAWA — Un groupe d'experts provenant de 12 pays vient de conclure que la fumée secondaire cause le cancer, ce qui devrait mettre un point final à l'une des plus persistantes controverses de la recherche sur le cancer.

Vingt-neuf experts réunis par le Centre international de recherche sur le cancer, organisme réputé impartial relevant de l'Organisation mondiale de la santé, ont également conclu que le fait de fumer cause plusieurs types de cancers qu'on n'attribuait pas, auparavant, au tabac.

« Nous savons maintenant que le fait de fumer affecte le corps en entier, a déclaré Paul Kleihues, le directeur de l'agence, dans une entrevue téléphonique, hier. Les effets du tabac ne se limitent pas aux voies respiratoires. »

Le groupe d'experts a passé en revue tout ce qui a été publié au sujet des preuves d'une relation entre la fumée de tabac et le cancer, et sa conclusion au sujet des effets de la fumée secondaire, ou passive, a été unanime, a souligné M. Kleihues.

Les conclusions de ces scientifiques viennent étayer les arguments de ceux qui plaident pour des lois interdisant de fumer dans les lieux publics.

Le risque accru de cancer dû à la fumée des autres est d'environ 20 %, ce qui est relativement faible par rapport au risque encouru lorsqu'on fume soi-même, mais néanmoins significatif, note M. Kleihues.

Il a fallu du temps pour que la communauté scientifique atteigne un consensus, parce qu'il faut procéder à de vastes études pour vérifier des risques relativement faibles, explique M. Kleihues.

« Les non-fumeurs sont exposés aux mêmes substances cancérigènes que les fumeurs actifs, affirme l'agence dans un communiqué. Il a été prouvé que même des niveaux typiques d'exposition passive causent le cancer du poumon » chez des gens qui n'ont jamais fumé. « La fumée secondaire est cancérigène pour l'être humain. »

Le groupe d'experts a constaté que la fumée de tabac peut engendrer des cancers de l'estomac, du foie, du col utérin et la leucémie myéloïde, des cancers qui n'avaient pas, antérieurement, été liés au tabac.

Les scientifiques ont exonéré le tabac comme facteur de risque dans l'apparition de certains cancers, notamment le cancer du sein, de l'endomètre ou de la prostate.

Un précédent groupe d'experts réunis par le Centre, en 1986, avait conclu que le fait de fumer cause le cancer, ce qu'admet aujourd'hui l'industrie du tabac.

VITRINE

Suite de la page A1

Le quartier Saint-Germain—Saint-Michel constituerait un premier choix. Et un choix logique, car le Quartier latin pris dans une large acception est un lieu très fréquenté, notamment par les jeunes et les étudiants. Mais les immeubles en vente dans le quadrilatère ne sont pas si nombreux. Surtout à un prix abordable, et le prix est plus abordable si le propriétaire est un « institutionnel » plutôt qu'un privé. La découverte de la perle rare suppose pas mal de recherches, de tractations et de négociations.

Cette « Maison du Québec » — désormais à vocation européenne — constituait depuis quelques années une sorte de monstre du loch Ness de la délégation du Québec: on en parlait beaucoup, mais rien ne venait. Car, de l'avis de tous les observateurs, il s'agissait indéniablement de la meilleure manière pour le Québec de faire parler de lui à Paris et en France, en mettant de l'avant les productions culturelles, mais en servant aussi de lieu de promotion et d'échanges en matière économique et technologique. Beaucoup de pays ou de régions européennes ont réalisé depuis longtemps ce genre de projet: la maison du Danemark aux Champs-Élysées, celle de Catalogne à Saint-Germain, Wallonie-Bruxelles à Beaubourg, etc.

Le projet, qui devrait avec un peu de chance se matérialiser avant la fin de 2002, aurait pour effet de quelque peu « remettre le Québec sur la carte » à Paris. Car s'il est vrai que, essentiellement dans le domaine des variétés, le Québec a d'excellents ambassadeurs en France, les activités officielles québécoises, de la délégation pour commencer, étaient devenues passablement discrètes. La création d'une telle « Maison » va dans le sens d'une vraie stratégie d'implantation en France.

Cette discrétion n'empêche pas, il va sans dire, la poursuite des fluctuantes relations « directes et privilégiées » entre Québec et Paris. La ministre des Relations internationales, Louise Beaudoin, se trouvera ainsi à Paris à partir du 2 juillet pour une visite de travail de quelques jours. De bonne source, M^{me} Beaudoin devrait rencontrer le nouveau ministre de la Coopération et de la Francophonie, Pierre-André Wiltzer, fidèle entre les fidèles du Québec, mais aussi le ministre des Affaires étrangères, Dominique de Villepin... et même le nouveau premier ministre, Jean-Pierre Raffarin.

C'est le résultat de nombreuses années de travail et du développement des relations multiples entre le Québec et la France: le nouveau gouvernement nommé par Jacques Chirac au lendemain de sa victoire présidentielle du 5 mai, puis remanié au début de la semaine, compte un certain nombre de familiers et d'amis du Québec, sans d'ailleurs que cela implique toujours des positions tranchées sur les questions constitutionnelles.

Fraîchement nommé à la Coopération et à la Francophonie lundi en fin de journée, Pierre-André Wiltzer, jadis chef de cabinet du premier ministre Raymond Barre, a été pendant de très longues années président des amitiés France-Québec, et il appartenait plutôt à la catégorie des sympathisants de la souveraineté.

Ce n'est pas nécessairement le cas de Jean-Pierre Raffarin, dont les affinités politiques de base étaient plutôt libérales et centristes. Mais M. Raffarin est surtout l'ex-président de la région Poitou-Charente, l'une des régions françaises qui ont développé le plus de liens avec le Québec (à l'instar de Rhône-Alpes et de l'Aquitaine). Jean-Pierre Raffarin lui-même, parfois à titre de président des régions françaises, est venu plusieurs fois au Québec — trois fois rien que dans les deux dernières années. A priori, on le voit mal se livrant à des « éclats » à propos du Québec — comme pouvait le faire Philippe Séguin —, mais il appartient apparemment à la catégorie des amis fidèles.

Radio-Canada tentera de sauver La Soirée du hockey

ISABELLE RODRIGUE
Presse Canadienne

OTTAWA — La Société Radio-Canada s'est engagée hier à relancer les négociations afin de ramener sur ses ondes *La Soirée du hockey* et le Canadien, le samedi soir.

Les dirigeants de la télévision d'État francophone ont fait cette promesse devant les membres du comité parlementaire des langues officielles. « On veut garder *La Soirée du hockey*. (...) On vous a dit la dernière fois et on vous dit aujourd'hui qu'on est prêt à se rassembler pour être intégré à ce deal (sic) », a déclaré Michèle Fortin, vice-présidente principale de la télévision française, pour qui il s'agissait d'une deuxième comparution en moins de trois semaines.

La SRC avait décliné la seconde invitation du comité, avant de se faire rappeler qu'à titre de société d'État, elle devait se plier à la demande et se présenter.

Le directeur général de la programmation à la SRC, Daniel Gourd, a tenu à préciser qu'il allait reprendre contact avec le Réseau des Sports (RDS), détenteur des droits de diffusion du Canadien pour les cinq années à venir, le plus tôt possible.

Or, le président de RDS, Gerry Frappier, s'était fait clair lors de son passage

devant le même comité, la semaine dernière, indiquant que toute nouvelle négociation était impossible.

Depuis, les choses ont évolué et d'autres options sont possibles, a soutenu M. Gourd, se faisant discret sur la stratégie envisagée.

Il y a un peu plus d'un mois, le club de hockey Canadien a annoncé qu'il vendait les droits de diffusion de ses matchs à RDS pour les cinq prochaines années, mettant fin ainsi à la tradition vieille de 50 ans de *La Soirée du hockey* à la SRC, le seul réseau de télévision francophone pancanadien gratuit pour tous. La décision a soulevé un tollé dans la population, réaction qui s'est également fait sentir aux Communes.

Le comité des langues officielles, sous l'influence de son coprésident Mauril Bélanger, s'est emparé de l'affaire, jugeant qu'il fallait déterminer si la SRC n'allait pas à l'encontre de la Loi sur les langues officielles qui stipule que les services dans les deux langues doivent être équivalents.

Dès la saison prochaine, les amateurs de hockey francophones, pour suivre les parties de la sainte Flanelle dans leur langue, devront s'abonner à RDS, qui n'est disponible que par l'entremise d'un service de télévision par câble ou par satel-

lite. Pour les francophones de l'extérieur du Québec, les choses se compliquent puisque RDS n'est souvent pas offert par les câblodistributeurs.

En contrepartie, les anglophones du pays pourront continuer à regarder *Hockey Night in Canada* au réseau anglais de la télévision d'État. Il n'en fallait pas plus pour que M. Bélanger et d'autres parlementaires se demandent s'il ne s'agissait pas là d'une discrimination à l'endroit des francophones.

Devant le comité, hier, les dirigeants de la SRC, sans le président Robert Rabonovitch qui était retenu à l'extérieur du pays, se sont montrés très ouverts et ont répété essentiellement les arguments qu'ils avaient fait valoir lors de leur premier passage. Ils ont rappelé toutes les démarches tenues avec le Canadien, mais qu'étant donné son mandat généraliste, la télévision d'État ne pouvait acheter la totalité des matchs du Canadien, comme le club de hockey le souhaitait.

Les séries éliminatoires posaient un problème pour la SRC, qui préférerait ne pas diffuser les matchs sans la présence du Canadien étant donné les problèmes créés dans la programmation. « Il faut maintenir une antenne pour l'ensemble de la population entre les mois de mars, avril et juin », a fait valoir M^{me} Fortin.



Rabais exceptionnels partout en magasin!

GRANDE CÉLÉBRATION estivale

TOUT POUR LA MAISON AUX PRIX GARANTIS LES PLUS BAS.

L I T E R I E

Duvets
Construction en cloison
Simple 89⁹⁵ Double 109⁹⁵ Grand 119⁹⁵ Tr. grand 149⁹⁵



Oreillers de duvet blanc 27⁹⁵

Taies d'oreillers en percale motifs assortis
Légères imperfections 2⁹⁵ la paire

Ensembles de draps en percale 180 fils au pouce carré
Nous n'avons pas tous les formats de chaque modèle.



Wamsutta Springmaid
Simple 16⁹⁵ Double 24⁹⁵ Grand 34⁹⁵ Tr. grand 44⁹⁵

Springmaid Ensembles complets



Simple 79⁹⁵ Double 99⁹⁵ Grand 149⁹⁵

assortiment d'imprimés
SIMMONS Beautyrest Oreiller 6⁹⁵



MARTEX Couverture Velux simple 29⁹⁵



Lits en laiton et en fer Aux prix garantis les plus bas!

B A I N

Robe de chambre 39⁹⁵



Débarbouillettes 99¢



Serviettes de bain 4⁹⁵

MARTEX STEVENS Essuie-main 1⁹⁵

Draps de bain



Épais 37x65 po 11⁹⁵

Serviettes

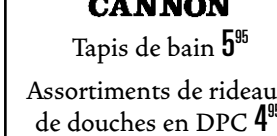


MARTEX EXCALIBUR Bain 6⁹⁵ Essuie-main 4⁹⁵ Débarbouillette 2⁹⁵



Tapis de bain 5⁹⁵

Assortiments de rideaux de douches en DPC 4⁹⁵



NAPPES



Invitation 3M Scotchguard 9⁹⁵ disponibles en 6 couleurs 52 x 70 po et 60 x 84 po

M A T E L A S



Choisissez parmi la plus grande sélection

Le Charmeur à partir de 199⁰⁰
St-Martin 469⁰⁰
Posturepedic 349⁰⁰
Correct Comfort Crest 549⁰⁰
Posturepedic Pillowtop 569⁰⁰
Palatial Crest Peerless 699⁰⁰

Nous payons la TPS et la TVQ ou ne payez rien avant un an.

**Nous vous accordons une réduction de prix équivalente à la TPS et à la TVQ.

***La promotion ne s'y applique pas.

à partir de

Beautysleep Evasion 219⁰⁰

Beautysleep Emotion 319⁰⁰

Beautyrest Deluxe 499⁰⁰

Beautyrest Supreme 699⁰⁰

W.C. Dual Comfort 899⁰⁰

Beautyrest Non-Flip 899⁰⁰

TEMPUR

Nous avons les produits Tempur.

***La promotion ne s'y applique pas.

LIVRAISON, INSTALLATION, RETRAIT ET CADRE DE LIT GRATUITS!

Offre de durée limitée

Avec ce coupon recevez un rabais supplémentaire de

10%

sur tous les matelas Simmons Beautyrest et Sealy Posturepedic

*Vous devez présenter ce coupon lors de l'achat. Ne peut être combiné à une autre offre.

Expiration 30 juin 2002.

F E N Ê T R E S

Service gratuit

d'achat à domicile

Un conseiller professionnel qualifié en décoration se fera un plaisir de vous présenter, au moment qui vous conviendra, notre magnifique collection d'échantillons de parures de fenêtre.

331-5260

Sans frais ni obligations!

Levolor



HunterDouglas

SAUVETTE • QUÊTE • LUMIÈRE

PORCELAINE • CRYSTAL • ARTICLES CADEAUX • COUVERTS

Royal Doulton • Mikasa • Wedgwood • Villeroy & Boch • Noritake • Drexels • Oneida • J.G. Durand • Kosta Boda • Lenox • Waterford • T-Fal • Lagostina • Rosenthal • Nika • Versace • Spode • Royale de Champagne • Cristal et beaucoup plus!



SPAL Garden-Prints

à l'achat d'un ensemble 20 marc. à 269⁹⁵ recevez 4 assiettes creuses GRATUITES!



Couverts en argent

ONEIDA

Notre meilleur prix de l'année. offre exclusive Linen Chest. ensemble 48 marc. 299⁹⁵



Collection Summers Bright Fruits

4 verres à whiskey, 4 verres à soda ou pichet notre prix 29⁹⁵



Duo Design Cookware

batterie de cuisine 10 morceaux en acier inox. base encapsulée avec induction reg. 299⁹⁵

239⁹⁵



Grille pain chrome à deux tranches

39⁹⁵



salon Centrifugeuse / mélangeur

Extrait le jus, mélange, hache, fouette et davantage

Puissant moteur de 400 watts 79⁹⁵



LINEN CHEST

DECOR DEPOT



CHÂQUE JOUR TOUTE L'ANNÉE

Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respectons non seulement ce prix mais nous vous accordons un rabais additionnel de 10 %

La Cathédrale centre-ville (514) 282-9525
Place Portobello, Brossard (450) 671-2202
Centre Rockland (514) 341-7810
Les Galeries Laval (450) 681-9090
Carrefour Langelier (514) 254-3636
Service à domicile GRATUIT 331-5260

PIERRE FOGLIA

pfoglia@lapresse.ca

C'est comme ça, c'est tout

J'écoutais les discours convenus de MM. Charest et Landry au soir de la tempête des partielles, ils essayaient de garder le cap en mentant à leurs équipages sur la gravité des avaries, j'écoutais et je me demandais : savent-ils seulement qu'ils sont naufragés ? S'ils ne le savent pas, ils sont bien les seuls. Le bateau du second est sûr d'aller par le fond aux prochaines élections. Celui du premier s'est enlisé dans un banc de sable avant même de prendre la haute mer.

Je ne doute pas du sens commun des politiciens, mais je crois qu'ils sont comme ces gens à qui le médecin révèle brusquement qu'il ne leur reste que quelques mois à vivre : ils entrent dans une phase de déni qui les rend pathétiques et souvent se mettent à croire à un remède miracle qui les sauvera à la dernière minute. Je vais corriger ceci et cela, promettait M. Charest aux Québécois qui venait de le désavouer... Le médecin vient de dire au patient qu'il a un cancer du poumon stade quatre et le patient soudainement résolu : c'est entendu docteur j'arrête de fumer. M. Charest avait l'air de ça lundi soir.

« Les Québécois ont voté pour le vrai changement », analysait M. Dumont, de son côté. *Vrai* était superflu. Les Québécois ont voté pour le changement et brûlent de recommencer aux vraies élections. Ils n'ont pas voté pour un nouveau projet de société. MM. Landry et Charest perdent leur temps à dénoncer le programme de Mario Dumont. Les Québécois n'ont pas voté pour un nouveau programme, il ont voté pour un changement de paysage. Malheureusement pour lui, M. Charest est partie du paysage que les Québécois veulent changer.

MM. Charest et Landry ne s'en doutent pas, mais il n'y a rien à faire. On fera les analyses que l'on voudra, le raz-de-marée de l'ADQ ne relève pas de l'analyse, à la limite il ne relève pas même pas de la politique, mais du sport. Parfaitement, du sport.

On sait bien, monsieur le chroniqueur, pour vous tout est sport de toute façon. Minute, je partage ma vie avec une dame — ma fiancée donc — aussi indifférente au sport qu'à la politique. Par pure bonté, il lui arrive d'épouser mes préférences et mes détestations, mais profondément ? Profondément, elle s'en contre-crisse, pouvez pas imaginer. En fait si, vous pouvez très bien imaginer, la chose est plutôt courante, la chose est identifiée dans les sondages sous le vocable légèrement dédaigneux d'« indécis ». Sont pas indécis, n'en ont rien à foutre, c'est pas pareil. Or donc, ma fiancée, habituellement à cent mille lieues de l'actualité politique, était ce lundi exceptionnellement fébrile...

Serait-ce le gentil Mario qui t'énerve ?

Tu sais bien que non.

Son programme ?

Je ne savais même pas qu'il en avait un.

Alors ?

Alors je veux qu'il gagne, c'est tout.

Plus encore que son soudain intérêt pour un événement politique, c'est ce mot-là — gagner — dans la bouche de ma fiancée qui m'a révélé toute l'étendue du phénomène. Gagner ? Elle a gagné une course dans sa vie : quand elle est née, et puis fini, elle a racroché ses patins. Qui c'est qui gagne, qui c'est qui perd, c'est pas son



vocabulaire.

Qu'est-ce qui te prend tout d'un coup ?

Je sais pas, j'aimerais bien que l'ADQ passe...

Pourquoi ?

Je ne sais pas, j'te dis,

c'est comme ça.

Le pire c'est que moi aussi. Vous me connaissez assez pour savoir que Mario Dumont incarne à peu près tout ce que j'hayis en politique, la duplicité (il fait campagne sur sa jeunesse alors que c'est un petit vieux), l'ultra conservatisme, le statu quo constitutionnel, et socialement, il est plus à droite que Charest, et pourtant... et pourtant, petits malins, expliquez-moi pourquoi, lundi soir, j'étais content que l'ADQ remporte trois sièges sur quatre ? Expliquez-moi, parce que moi, je n'en sais rien. C'est comme ça.

Un choix subliminal ? Des fois j'arrive dans un pays, j'ouvre la télé dans la chambre de mon hôtel, des fois c'est du sport, deux équipes de basket ou de foot, ou de volley, je n'ai aucune idée de qui joue évidemment, mais je prends immédiatement pour les verts, ou pour les bleus. Mon adhésion spontanée à l'ADQ ressemble à cela... J'ai l'impression que le Québec s'apprête à voter ADQ, comme le monde entier voterait Sénégal si on lui demandait de choisir le vainqueur de la Coupe du monde de soccer, sans savoir si les Sénégalais sont vraiment plus fins que les autres, probablement pas d'ailleurs.

Mario Dumont et Jean Charest s'échangeraient leur programme demain

matin — quand l'ADQ en aura un, bien sûr —, cela ne changerait rien à la popularité des adéquistes. Libéraux et péquistes ne présenteraient aux prochaines élections que des candidats de moins de 30 ans, seuls les candidats de l'ADQ passeraient pour être jeunes. C'est comme ça. Il n'y a rien à faire.

Je ne doute pas du sens commun des politiciens, mais je crois qu'ils sont comme ces gens à qui le médecin révèle brusquement qu'il ne leur reste que quelques mois à vivre : ils entrent dans une phase de déni. Le plus sourd à la réalité, le plus pathétique, ces jours-ci, je crois que c'est M. Charest. L'autre, M. Landry, agonise depuis longtemps déjà et si son esprit le nie, son corps le sait, il a le masque, comme on dit aux soins palliatifs. Pour M. Charest, c'est tout nouveau, ce n'est que lundi qu'on lui a dit qu'il était condamné. Je vous ai entendu, disait monsieur Charest aux Québécois lundi soir.

Il n'a rien entendu du tout. Il n'est personne comme les morts pour être sourds.

LES GINOS — Dans ma chronique de lundi, j'étais mi-sérieux quand j'exprimais mon ras-le-bol du bitchage italo-phobe. À la suite de la défaite des Italiens, ledit bitchage est devenu carrément du racisme, dans mes courriels du moins. Si ce que j'entends des Italiens ces jours-ci, on l'entendait des Noirs ou des juifs, cela ferait grand scandale dans le pays. Mais les Ginos on a le droit semblé-t-il, pif, paf, tiens-toé. Sont-ils assez quêtaines avec leur petite corne d'abondance dans le cou ? Sont-ils assez quêtaines, ils n'ont même pas de kirpan.

Jean Chrétien tente tant bien que mal de consolider ses appuis

En Ontario, la plupart des députés libéraux ne peuvent lui garantir l'appui de leur circonscription au moment de la révision de son leadership

JIM BROWN
Presse Canadienne

OTTAWA — Jean Chrétien a pris l'offensive contre le clan de Paul Martin, avec un blitz médiatique et des consultations auprès de députés, pour tenter de consolider son leadership.

Mais il a essayé une rebuffade, hier, de la part de simples députés libéraux, qui lui ont dit que même s'ils voulaient l'appuyer, leurs partisans locaux refuseraient de leur emboîter le pas.

Selon certaines sources, l'influente aile ontarienne du caucus national a produit un rapport avertissant M. Chrétien que la plupart des députés ne peuvent lui garantir l'appui de leur circonscription lors de la révision du leadership prévue au congrès du parti, en février, au cours duquel le premier ministre devra affronter les partisans de Paul Martin, qu'il vient d'écartier du cabinet.

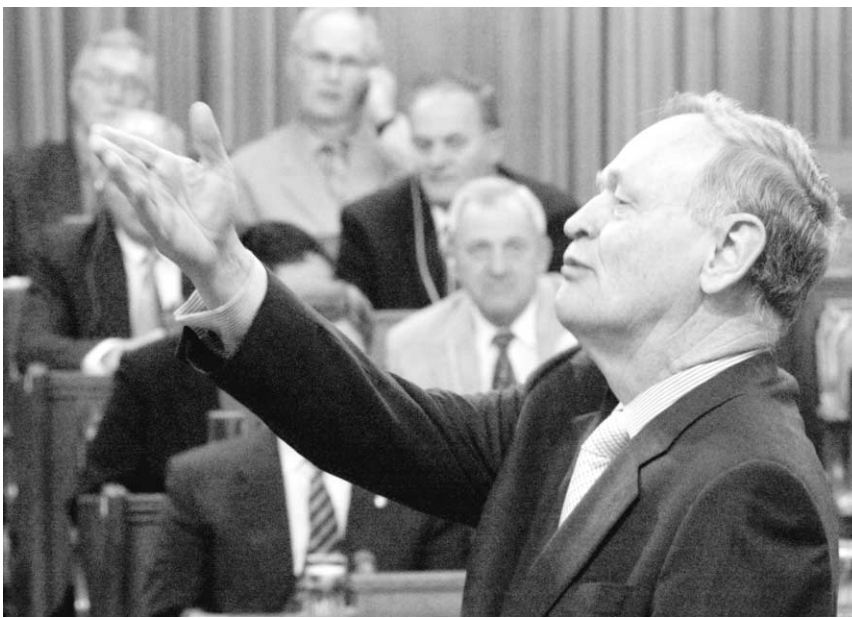
John McKay, président du caucus ontarien et disciple connu de M. Martin, a reconnu que les libé-

raux de son comté de Toronto — et d'autres circonscriptions de l'Ontario — sont mal à l'aise devant le traitement réservé à Paul Martin par Jean Chrétien. Il ajoutait que s'il s'écartait de la ligne de pensée de son bureau de comté ou de ses commentants, il risquait de se retrouver « vraiment dans le pétrin ».

Le rapport de l'aile ontarienne survient juste après une opération téléphonique personnelle de M. Chrétien. Selon des stratèges de son équipe, il aurait fait une trentaine d'appels le week-end dernier — certains à ses fidèles, d'autres à des partisans notoires de M. Martin et d'autres encore à des indécis — pour tenter d'évaluer ses appuis en prévision de l'affrontement anticipé de février prochain.

En entrevue avec la presse, et en ondes, hier, M. Chrétien s'est montré encouragé par ses coups de sonde et a maintenu que les appuis de M. Martin au sein du caucus avaient été exagérés.

Dans des commentaires au *Calgary Herald*, il a admis que le camp Martin avait pris le contrôle de



Jean Chrétien profitera vraisemblablement d'une alliance tactique avec les autres aspirants au leadership dans sa croisade pour écartier les forces du camp Martin.

plusieurs des postes clés au sein de l'organisation du parti. M. Chrétien a déclaré qu'il n'avait même pas encore commencé à recueillir les

fonds dont il aura besoin pour s'organiser et défendre son leadership au congrès de février. Néanmoins, dans une autre entrevue à CBC, il a prédit qu'il en sortirait vainqueur.

Un des députés sondés par M. Chrétien, au cours du week-end, a interprété cette déclaration comme un signe supplémentaire de ce que le premier ministre cherche la bagarre et exprimé la crainte que cela ne déchire le parti.

M. Chrétien profitera vraisemblablement d'une alliance tactique avec les autres aspirants au leadership dans sa croisade pour écartier les forces du camp Martin. Tout indique que les partisans du ministre de l'Industrie, Allan Rock, du vice-premier ministre, John Manley, et de la ministre du Patrimoine, Sheila Copps, uniront leurs forces derrière le premier ministre dans la période précédant le congrès de février. Ils comptent ainsi contrecarrer les ambitions de Paul Martin et remettre la véritable course à la direction du parti à plus tard — à un moment où ils jugent que leurs propres chances seront meilleures.



02

VOS PANTALONS D'ÉTÉ FAVORIS SONT À PRIX JAMAIS VUS!

De notre collection exclusive de pantalons toutes catégories pour l'été, deux styles particulièrement appréciés pour leur rapport qualité-prix Simons imbattable.



LE 31

19.⁹⁹

rég. 39.95

PANTALON COTON CHINO

UN RABAIS DE 48%

Avec sa coupe relax, sans plis, en pur coton léger, c'est vraiment le passe-partout de la belle saison. Sable, kaki, marine, bleu poudre. 30 à 38. Un style exclusif au 31.



19.⁹⁹

rég. 49.95

PANTALON ATHLÉTIQUE POIDS PLUME

UN RABAIS DE 58%

L'utilitaire indispensable... mélange 65% polyester 35% coton, taille élastique, zip invisible à la cheville, bandes latérales contrastantes. Sable, marine, jaune, trèfle, océan. P.m.g.tg.



QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE • PROMENADES ST-BRUNO • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE



Des porcheries verront le jour malgré le moratoire

Furieux, des citoyens manifestent devant les bureaux d'André Boisclair

SOPHIE ALLARD

Parce qu'elles avaient obtenu leur certificat d'autorisation avant le 1^{er} mai, plusieurs porcheries seront bientôt construites en dépit de l'imposition d'un moratoire.

En rogne, une cinquantaine de citoyens, écologistes et petits agriculteurs ont manifesté hier midi — pancartes, porte-voix et slogans à l'appui — devant les bureaux du ministre de l'Environnement, André Boisclair, à Montréal. S'y étaient entre autres donné rendez-vous des citoyens de Godmanchester, Elgin, Ormstown, Lacolle et Bécancour.

« La construction de trois grosses porcheries commencera bientôt dans notre région. Nous demandons la révocation de leur permis. Nous ne voulons pas être saturés de lisier de porc comme c'est le cas actuellement pour des centaines de municipalités au Québec », clame Marianne Roy, porte-parole de la Coalition rurale du Haut-Saint-Laurent, qui défend les intérêts des citoyens des municipalités de la MRC du même nom desservies par la rivière Châteauguay.

Selon eux, la situation environnementale et le danger d'inondation, susceptible de répandre le lisier sur de grandes surfaces, devraient convaincre Québec d'interdire tout de suite toute nouvelle construction de porcherie, autorisée ou pas. « Les porcheries polluent et morcellent le territoire, affirme Carmen Labelle, paysanne de Lacolle. Si en plus on ajoute du lisier de porc à la rivière Lacolle, notre principale source d'approvisionnement en eau potable, je redoute un deuxième Walkerton. » Justement, une troisième porcherie s'ajoutera bientôt aux deux autres actuellement en activité à Lacolle.

À l'Union paysanne, on avance — sans trop de précisions — que plusieurs dizaines de porcheries seraient en voie d'être érigées au



« Les porcheries polluent et morcellent le territoire, affirme Carmen Labelle, paysanne de Lacolle présente à la manifestation d'hier. Si en plus on ajoute du lisier de porc à la rivière Lacolle, notre principale source d'approvisionnement en eau potable, je redoute un deuxième Walkerton. »

Québec malgré les nouvelles mesures gouvernementales. « Il est illogique qu'on laisse construire ces porcheries au moment où l'on indique que la pollution atteint un niveau tel qu'il faille imposer un temps d'arrêt, soutient Roméo Bouchard, président de l'Union paysanne. La situation est grave, surtout dans les régions déjà largement affectées par la pollution agricole. »

« Un certain nombre de projets de porcherie peuvent aller de l'avant, admet l'attaché de presse du ministre de l'Environnement, Jean-Louis Laplante, qui se disait incapable de préciser le nombre de porcheries en « gestation ». On ne peut révoquer des permis déjà ac-

cordés, c'est une question de principe de justice administrative. Mais ces entreprises, tout autant que les anciennes, devront se conformer aux nouvelles normes environnementales. »

125 demandes rejetées

Vu l'imposition du moratoire, Québec rejette 125 demandes qui lui ont été soumises au cours des dernières semaines.

Après avoir applaudi l'initiative du ministère de l'Environnement la semaine dernière, les résidents concernés par les effets polluants des porcheries sont aujourd'hui désillusionnés. « Nous demandons un vrai moratoire, pas une blague. Pourquoi ne pas mettre la clé dans

la porte des porcheries et discuter à tête reposée en commission parlementaire ? » suggère André Lafrance, avocat-conseiller du comité de citoyens de Saint-Bernard-de-Lacolle. M. Lafrance affirme avoir reçu un appel personnel du premier ministre Bernard Landry, qui s'est dit concerné par la réaction des citoyens.

Le ministère de l'Environnement, qui désire un « débat sérieux », mandatera d'ici la fin du mois le Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) pour qu'il se penche sur l'avenir de la production porcine au Québec. Les citoyens entendent tout de même poursuivre leurs pressions.

FLOWING LINES
par KAUFMANN de SUISSE

De notre collection « Callista » bracelet en or 18ct et acier, avec citrines, peridots, tanzanites, tourmalines, etc.

KAUFMANN de SUISSE
BIJOUX - DEPUIS 1954
2195, RUE CRÉSCENT, MONTRÉAL
(514) 848-0595
PALM BEACH, FL. 210 WORTH AVE.
www.kaufmannsuisse.com

NOTRE FAMEUX
SOLDE SEMI-ANNUEL

ACHAT
30 à 50%
DE RABAIS
SUR LES PRIX ORIGINAUX DE MARCHANDISES SÉLECTIONNÉES.
LES QUANTITÉS SONT LIMITÉES.

Notre solde est fameux
pour une raison.

Il débute aujourd'hui dès 8 h.

Talbots

Centre commercial Rockland (514) 344-9295
Centre Fairview Pointe-Claire (514) 697-3310

La solution @ votre rythme !



Apprenez comment
utiliser votre appareil
numérique !



Nikon Coolpix 2500

- 2 mégapixels
- Téléobjectif 3x (37-111mm)
- Écran LCD 1,5po
- Pile rechargeable lithium-ion inclus

599.^{95\$}



Nikon F55 Kit

- Zoom Nikkor 28-80mm
- Flash intégré
- Fonctions manuels
- Courroie, film et pile inclus

449.^{95\$}

Photo • Numérique • Vidéo

955, de Maisonneuve O tél 514 • 281 • 5111
(coin Mansfield)
1344, Ste-Catherine O. tél 514 • 874 • 0824
(coin Crescent)

École d'imagerie
ImagePoint
Ateliers

Introduction aux appareils
photo numérique

- Apprenez comment:
- Sauvegardez vos photos
 - Imprimer vos fichiers en qualité photo
 - et bien plus ...

appelez-nous ou visitez
notre site web
www.imagepoint.ca

IMAGE
point
Le Magasin de Solution en Imagerie

Le solde « Plongez dans l'été » de Destina.ca est lancé !

Hâtez-vous! Ce solde a une durée limitée. Réservez en ligne dès maintenant. Vous trouverez toujours d'extraordinaires offres de voyages sur Destina.ca. En voici la preuve ! Profitez de notre solde spectaculaire d'été qui vous propose des tarifs exceptionnels

sur des vols au Canada, dans les Caraïbes et aux États-Unis, et des prix très avantageux sur des nuitées à l'hôtel. Réservez en ligne ces offres et d'autres offres exceptionnelles et découvrez une façon simple, sécuritaire et qui vous récompensera de voyager.

WINNIPEG
550\$*
aller-retour
taxes et frais inclus

BERMUDES
477\$*
aller-retour
taxes et frais inclus

CHICAGO
426\$*
aller-retour
taxes et frais inclus

COURTYARD BY MARRIOTT
75\$*/nuit
tarif week-end
Chicago (IL)

Le seul site de voyages offrant des milles Aéroplan^{MD} pour tout achat.



Destina.caTM

PROTOCOLE DE KYOTO

Des bénéfiques certains mais difficiles à évaluer

CHARLES CÔTÉ

CERTAINS SONT sceptiques, d'autres sont impatients, mais tous s'entendent : la décision de ratifier le protocole de Kyoto sera prise sans qu'on en connaisse exactement les impacts précis.

Toutefois, industriels et écologistes s'entendent aussi sur l'existence du phénomène du réchauffement climatique dû à l'activité humaine et sur l'urgence de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).

C'est ce qui ressort des interventions des experts et intervenants qui participaient hier à la tournée du gouvernement fédéral sur les changements climatiques. Les consultations se déroulaient devant un public de fonctionnaires, de représentants industriels et de militants écologistes invités spécialement par le Secrétariat du changement climatique.

Les fonctionnaires fédéraux ont présenté un document qui détaille deux des quatre options qui permettraient au Canada d'atteindre ses objectifs de réduction des GES. « C'est intéressant d'avoir ces options sur la table après quatre ans de discussions, a indiqué Michael Cloghesy, représentant d'un lobby industriel, le Centre patronal de l'environnement du Québec. Mais il n'y a pas suffisamment de détails pour prendre une décision. »

« Je n'arrive pas à trouver un autre secteur où il y a eu autant de consultations au préalable, rétorquait Steven Guilbault, de Greenpeace. On n'a pas demandé autant de précisions avant de signer l'ALENA, mais maintenant qu'on parle d'environnement, il faudrait être capable de tout prévoir. »

Plusieurs intervenants écologistes ont souligné que les calculs économiques officiels ne tiennent pas compte des effets néfastes, probables mais difficiles à prévoir, qu'aura le réchauffement climatique. Ni des effets bénéfiques, en particulier sur la santé, que l'on peut attendre d'une réduction de la pollution.

« On pourrait débattre jusqu'en 2012 des effets positifs possibles, mais il y a clairement des avantages à ratifier Kyoto », a tranché Sidney Ribaux, d'Équiterre.

D'autres ont reproché au gouvernement de se soucier beaucoup de ne pas faire payer une région plus que l'autre pour la réduction des GES mais de ne mentionner nulle part la nécessité de ne pas reporter sur les générations futures le prix de l'inaction. « Avec les technologies actuelles, on pourrait réduire de 50 % les émissions, affirmait René Coignaud, d'Environnement Jeunesse Québec. On brime des générations entières en attendant d'agir. »

Une des questions épineuses que devront trancher les politiciens : qui recevra les « droits de polluer », échangeables sur le marché canadien et international, et seront-ils gratuits ? Trois des quatre scénarios fédéraux prévoient l'instauration d'un système d'échange de droits d'émission interne (EDEI) pour stimuler les efforts de réduction. Le gouvernement en émettrait, mais en quantité insuffisante, pour forcer l'industrie à combler la différence par des mesures d'économie d'énergie ou des innovations technologiques. En les donnant, le gouvernement éviterait un choc financier mais ne tiendrait pas compte du principe du pollueur-payeur. En les vendant, il créerait en quelque sorte une « taxe sur le carbone », que les entreprises refilerait aux consommateurs mais dont le produit pourrait servir à réduire l'impôt sur le revenu.

L'Association de l'industrie électrique du Québec est la seule jusqu'à maintenant à avoir appuyé publiquement la ratification de Kyoto. (D'ailleurs, Hydro-Québec demandait officiellement hier au Canada de ratifier Kyoto). Mais le président de l'Association, Jacques Marquis, en a profité pour demander d'alléger les processus d'évaluation pour les projets hydroélectriques. Ils prennent en moyenne six ans, alors que les projets de centrales au gaz, plus faciles à évaluer, prennent seulement un an.

Le compte rendu officiel de la rencontre sera disponible sous peu à l'adresse suivante : www.nccp.ca/NCCP/national-stakeholders/final-f.html

www.cyberpresse.ca Pour une vue d'ensemble des enjeux de la ratification du protocole de Kyoto au Canada et dans le monde, rendez-vous à :

KARIM BENESEAIEH

IL Y A DEUX MOIS jour pour jour, le pilote québécois Gilles Prigent disparaissait au-dessus de la Colombie avec ses deux compagnons... et un mystérieux passager équatorien, dont l'existence vient d'être mise en lumière par une agence de presse mexicaine.

Et, fait encore plus curieux, deux hélicoptères avaient été volés à l'aéroport de Cali, en Colombie, deux semaines avant la disparition de Prigent. Ces révélations provenaient de l'agence *Notimex* survenant alors que le nouveau président de Colombie, Alvaro Uribe, entame aujourd'hui une visite officielle à Ottawa.

Le journaliste Alberto Rabilotta, correspondant de *Notimex* à Montréal, est en fait tombé sur une déclaration du commandant des Forces armées colombiennes, le général Fernando Tapias. Commentant en conférence de presse le 3 mai dernier à Bogota la disparition du pilote québécois, le général avait révélé aux journalistes que les trois voyageurs et un « Équatorien » étaient retenus prisonniers par les guérilleros des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC). Les FARC,

depuis, ont nié avoir joué quelque rôle que ce soit dans la disparition de l'hélicoptère canadien parti de Calgary, qui devait être livré à Lima, capitale du Pérou.

Qui était cet Équatorien, dont la présence n'est mentionnée nulle part dans les registres des aéroports, y compris le dernier, Cali, d'où ont décollé les trois compagnons ? Mystère. Le général a affirmé ne pas connaître son nom, mais il a assuré que les autorités canadiennes étaient au courant de sa présence à bord de l'hélicoptère. « L'Équatorien a-t-il pris les commandes de l'hélicoptère pour le détourner ? On n'en sait rien, dit M. Rabilotta. Beaucoup de choses ne sont pas claires dans cette histoire. »

Pas un jeu d'enfant

La crédibilité de cette déclaration du général Tapias ne fait « aucun doute », selon le correspondant de *Notimex*, qui a pris soin de vérifier l'assertion auprès de tous les journalistes présents à cette conférence de presse. « L'information de Tapias est en tout cas plus crédible que celle provenant de l'aéroport de Cali », précise au bout du fil M. Rabilotta.

Quant au vol de deux hélicoptères à l'aéroport de Cali, deux semaines avant la

disparition de Gilles Prigent, il est également attesté par les journalistes locaux, qui l'attribuent aux FARC. Là encore, le mystère plane : s'emparer de deux hélicoptères dans un aéroport n'a rien d'un jeu d'enfant, à moins de disposer de complications sur place. « Ce n'est pas comme dans les films, vous savez. Un hélicoptère, c'est surveillé, on peut le retrouver une fois en vol », explique le correspondant.

Depuis leur disparition, le 19 avril, les informations les plus contradictoires circulent sur les trois compagnons — qui sont maintenant quatre. Le 28 mai dernier, un avion commercial colombien a capté un signal de détresse des disparus, indiquant qu'ils étaient vivants et indemnes mais qu'ils avaient besoin de secours immédiats.

Ce signal « prêtait à confusion », a indiqué un porte-parole du ministère canadien des Affaires étrangères, Reynald Doiron, précisant que l'identité des personnes qui ont émis le signal n'a pu être établie avec certitude. Selon le dernier contact radio avec les aviateurs, l'hélicoptère se trouvait dans la région de Mercaderes, à 300 km au sud-ouest de Bogota, quand on a perdu sa trace.

- EST**
Centre de Rénovation St-Zotique Inc.
 2345, rue St-Zotique Est
 Montréal (514) 725-9378
Quincaillerie Hochelaga R.L. Inc.
 3993, rue Hochelaga
 Montréal (514) 259-2595
La Maison du Peintre
 5126, rue Beauharnois Est
 Montréal (514) 254-9401
Quincaillerie Maisonneuve Inc.
 4690, rue Ste-Catherine Est
 Montréal (514) 259-2214
Quincaillerie A. D. Leblanc Inc.
 1650, rue Ste-Catherine Est
 Montréal (514) 522-1102
Quincaillerie A. Lafonde Ltée
 3113, rue Masson
 Montréal (514) 728-3637
Quincaillerie Place Versailles Inc.
 7275, rue Sherbrooke Est
 Montréal (514) 493-1119
Quincaillerie Delormier Inc.
 2140, rue Mont-Royal Est
 Montréal (514) 521-6741
Quincaillerie C. Belanger Ltée
 9215, rue Sherbrooke Est
 Montréal (514) 352-1220
Quincaillerie Beaubien Inc.
 3194, rue Beaubien Est
 Montréal (514) 727-0525
Rona Séguin & Legault Inc.
 759, rue Rachel Est
 Montréal (514) 521-8570
Quincaillerie Charlevoix
 4650, rue Charlevoix
 Montréal-Nord (514) 322-2031
Centre de Rénovation Prud'Homme Inc.
 444, rue Notre-Dame
 Repentigny (450) 654-6666
J.D. Beauchamp & Fils Inc.
 1262, rue Principale
 Saint-Roch-de-L'Acadie (450) 588-3214
Patrick Morin
 11850, rue Sherbrooke Est
 Pointes-aux-Trembles (514) 645-1115
Quincaillerie Limoges & Frères Inc.
 316, rue St-Jacques
 L'Assomption (450) 589-4725
Robert Turcotte Inc.
 17, rue Rivest
 Le Gardeur (450) 585-2700

- OUEST**
Empire Peinture et Papier Peint
 3455, av. du Parc
 Montréal (514) 649-1297
La Maison Du Peintre Waverly
 9795, rue Waverly
 Montréal (514) 381-8524
La Maison du Peintre Salaberry
 4615, rue de Salaberry
 Montréal (514) 334-6162
Quincaillerie Côte-des-Neiges
 5635, chemin Côte-des-Neiges
 Montréal (514) 343-0555
Quincaillerie Parc & Bernard
 5742, av. du Parc
 Montréal (514) 948-5610
Rona Le Rénovateur D.G. Inc.
 5830, rue St-Jacques Ouest
 Montréal (514) 482-8381
Quincaillerie Côte Saint-Luc
 7005, chemin Côte St-Luc
 Côte Saint-Luc (514) 487-7662
Quincaillerie de la Promenade Inc.
 4050, rue Wellington
 Verdun (514) 362-9291
Quincaillerie M. Lacroix & Fils Ltée
 650, rue Notre-Dame
 Lachine (514) 637-3767
Quincaillerie Gérard Raymond
 15729, boul. Pierrefonds
 Pierrefonds (514) 620-4235
Entreprises Jacques-Cartier Inc.
 13305, boul. Gouin Ouest
 Pierrefonds (514) 626-5575
Loyola Schmidt Ltée
 243, boul. Harwood
 Vaudreuil-Dorion (450) 455-5641
www.loyolaschmidt.qc.ca

- RIVE-NORD**
Chez Le Peintre Décorateur
 3445, boul. Dagenais Ouest
 Laval (450) 622-5055
Quincaillerie Guy Racine Ltée
 335, boul. Chomedey
 Laval (450) 681-7575
Quincaillerie Métro Duvernay Inc.
 3475, boul. de la Concorde
 Laval (450) 661-0885
Quincaillerie Métro St-François Inc.
 1235, Montée du Moulin
 Laval (450) 665-3711
Quincaillerie Valquette Inc.
 1889, boul. des Laurentides
 Laval (450) 667-1270
Entrepôt du Peintre
 406, boul. Arthur-Sauvé Sud
 Saint-Eustache (450) 472-7013
Rénovaprix Inc.
 226, 25^e Avenue
 Saint-Eustache (450) 472-3000
François Lésperance Terrebonne Inc.
 1505, chemin Gascon
 Terrebonne (450) 471-6631
Peintures Des Seigneurs Inc.
 550, boul. Des Seigneurs
 Terrebonne (450) 492-0880
François Lésperance Sainte-Thérèse Inc.
 227, boul. René A. Robert
 Sainte-Thérèse (450) 430-6220
Ferronnerie St-Janvier Inc.
 13817, boul. Curé-Labelle
 St-Janvier (Mirabel) (450) 435-3074
Matériaux J.C. Brunet
 3639, chemin Oka
 Saint-Joseph-du-Lac (450) 472-7620
Matériaux J.C. Brunet
 1500, boul. St-Antoine
 Saint-Antoine (450) 436-9340
Matériaux Laurentiens Inc.
 2159, boul. Labelle
 Lafontaine (450) 438-3577
BMR Eugène Monette Inc.
 2650, chemin Doncaster
 Val-David (819) 322-3833
Lortie et Martin Ltée
 20, rue St-Paul
 Sainte-Agathe-des-Monts (819) 326-3844
H. Dagenais & Fils Inc.
 304, rue Principale
 St-Sauveur-des-Monts (450) 227-2649
Profid'or Coopérative Agricole
 675, rue St-Isidore
 St-Lin, Laurentides (450) 439-3878

- RIVE-SUD**
Centre de Rénovation Boucherville Inc.
 290, chemin Fort St-Louis
 Boucherville (450) 655-1340
Décor St-Hilaire Ltée
 313, boul. Launer
 Mont-Saint-Hilaire (450) 464-2141
Le Groupe Marcell
 Centre de Rénovation
 6 magasins à prix d'entrepôt
Patrick Morin
 369, boul. Poliquin
 Sorel-Tracy (450) 742-4567
René Thomas & Fils Inc.
 10, rue Beaugard
 Varennes (450) 652-2927

Nos gallons d'anniversaire

★ Jusqu'au 18 août 2002 ★

SICO
 colore la vie depuis 65 ans

Vente Duvets de 59\$

Canard blanc le plus rentable	Simple	59\$	44 on
	Double	79\$	56 on
	Queen	89\$	64 on
Duvet de canard blanc quatre saisons garantie de 15 ans	Simple	119\$	60 on
	Double	149\$	72 on
	Queen	159\$	80 on
Duvet d'oie poids estival garantie de 15 ans	Simple	99\$	18 on
	Double	129\$	22 on
	Queen	169\$	26 on
Duvet d'oie quatre saisons pour chambre "chauffée" garantie de 15 ans	Simple	149\$	20 on
	Double	209\$	24 on
	Queen	239\$	28 on
Duvet d'oie trois saisons pour chambre "froid" garantie de 15 ans	Simple	189\$	30 on
	Double	229\$	34 on
	Queen	289\$	40 on
"Ultra" pour chambre "froid" garantie de 15 ans	Simple	219\$	30 on
	Double	269\$	36 on
	Queen	345\$	42 on

Housses Literie Lits-de-plumes Oreillers

Recommandé par Le consommateur Averti Montréal

Futons 105\$

Plusieurs modèles
 Futons à partir de 105\$
 Bases à partir de 89\$
 Housses de futon à partir de 39\$

ungava
duvet

10 av. des Pins, ouest, 287-9276
 mar - ven 11 - 18 sam 11 - 17 dim, lun fermé

304340A

304341B

525inspiration.



Montréal
BMW Canbec
 4090, rue Jean-Talton Ouest
 Montréal
 (514) 731-7871
www.bmwcanbec.com

Banlieue Ouest
Automobiles Jalbert
 16710, Route Transcanadienne
 Kirkland
 (514) 695-6662 / (514) 343-3413
www.jalbert-auto.qc.ca

Laval
BMW Laval
 Nouvelle adresse
 2450, boul. Chomedey, Laval
 (450) 682-1212 / (514) 990-2269
www.bmwval.com

Rive-Sud
Park Avenue BMW
 8755, boul. Taschereau Ouest
 Brossard (450) 445-4555
 Montréal (514) 875-4415
www.parkavenuebmw.com

Inlassable. Idéale.

La BMW 525i est un top modèle. Vous adorerez défilier avec elle, car elle a un style qui frôle la perfection. Ses lignes sont classiques. L'habitacle respire la qualité, grâce à des matériaux et des détails bien pensés. De plus, de nombreuses variantes d'équipement vous donnent l'occasion de personnaliser votre voiture.

On ne se lasse jamais de son élégance. On apprécie l'équilibre parfait entre design, puissance, précision et innovation technologique. Tout comme nos ingénieurs, prenez une grande inspiration.



Formation de conduite BMW
 Pour plus de sécurité sur nos routes.
 Pour en savoir plus sur la Formation de conduite BMW, composez le 1 866 226-9723 ou rendez-vous au www.bmw.ca

Offre valable sur les modèles de Série 5 2002 neufs en stock. Les taux de financement ou de location sont ceux offerts exclusivement par les Services financiers BMW et sont disponibles auprès des concessionnaires participants, conditionnellement à l'approbation du crédit. Les termes sont de 24 ou de 36 mois pour la location et l'achat. *Le taux de location de 3,5 % est réduit à 1,7 % si le client utilise l'option de dépôt de sécurité multiple à la livraison. Consultez votre concessionnaire BMW du Grand Montréal pour connaître tous les détails. Cette offre prend fin le 30 juin 2002. Entretien inclus pendant 3 ans ou 60 000 km, selon les intervalles recommandés par BMW. Photo à titre indicatif seulement. Prix, transport, préparation, frais d'administration et taxes en sus.

1,7%
 taux de location en utilisant l'option de dépôt de sécurité multiple*

BMW Série 5



Le plaisir de conduire.

www.bmwmontreal.ca

30679199

| SOLDATS CANADIENS BOMBARDÉS EN AFGHANISTAN |

Le pilote américain risque des accusations criminelles



MARTIN VALLIÈRES

LA PRESSE À WASHINGTON

LE PILOTE américain qui a bombardé des soldats canadiens en Afghanistan en avril dernier, tuant quatre d'entre eux, risque des accusations criminelles pour avoir gravement enfreint les procédures militaires, malgré son expérience comme entraîneur d'élite pour des pilotes d'avions F-16 et F-18.

Selon le rapport de la commission d'enquête américaine, encore confidentiel, mais divulgué hier dans les quotidiens *New York Times* et *Washington Post*, le major Harry Schmidt a largué une bombe de 220 kilos à guidage par laser sans attendre la confirmation de l'identité de la cible.

C'est en revenant d'une mission nocturne, alors qu'il se préparait à un ravitaillement de carburant en vol avec son compagnon à bord d'un second F-16, que le major Schmidt a aperçu des tirs au sol qui semblaient venir en leur direction.

Mais au lieu de s'éloigner afin de mieux évaluer la menace et de confirmer la cible potentielle, les deux pilotes ont décidé de riposter en attaque sans attendre l'autorisation.

Quelques secondes après avoir largué une bombe autoguidée, le major Schmidt a été averti par un membre d'équipage d'un avion-radar AWACS de la « présence potentielle de troupes alliées » dans les environs.

Ce n'est qu'à leur retour, trois heures plus tard, à une base américaine au Koweït, que le major Schmidt et son compagnon, tous deux pilotes expérimentés de la Garde nationale en déploiement spécial au Moyen-Orient, ont été informés du bombardement erroné.

Huit semaines plus tard, le rapport de 1500 pages de la commission militaire d'enquête, divulgué hier par deux quotidiens américains, fait état d'infractions aux règles militaires d'une gravité telle qu'il recommande une « enquête de l'article 32 », selon le système judiciaire des forces armées.

Cette procédure correspond dans la justice civile à une enquête préliminaire afin de préciser et confirmer des accusations criminelles, a expliqué un analyste militaire, Daniel Smith, du Centre pour l'information sur la défense, une organisation indépendante à Washington.

Dans une telle éventualité, le cas du major Schmidt serait, depuis une dizaine d'années, le cas le plus grave impliquant un pilote militaire américain en situation de guerre, selon M. Smith.

Durant la guerre du Golfe, a-t-il rappelé,

un pilote de l'US Air Force avait abattu par erreur deux hélicoptères de l'armée américaine en mission dans le nord de l'Irak. Le pilote et un membre d'équipage d'un avion-radar AWACS furent accusés de négligence criminelle, mais acquittés par la suite.

Le sort du major Schmidt et de son compagnon est désormais entre les mains des dirigeants du Commandement central des forces américaines pour l'Afghanistan.

Lorsqu'ils auront pris connaissance du rapport d'enquête, ce qui n'était pas encore fait hier selon le bureau de presse du Pentagone, ces dirigeants militaires décideront si une « enquête de l'article 32 » doit être menée par des officiers spécialisés.

Ceux-ci pourraient alors réexaminer toute la preuve et les témoignages recueillis par la première commission d'enquête, auquel le Pentagone avait d'ailleurs accepté la participation d'un militaire canadien, le brigadier général Marc Dumais.

Les conclusions d'une « enquête de l'article 32 » serviront ensuite aux dirigeants militaires à confirmer ou non des accusations criminelles contre le major Schmidt et, peut être, son compagnon.

Un tel dénouement serait évidemment très lourd de conséquences pour les deux pilotes, en particulier pour le major Schmidt. Avant d'être envoyé en mission en Afghanistan, il était même entraîné de vol aux meilleures écoles de pilotage militaire des États-Unis.

Hier, après la fuite du rapport d'enquête dans les médias, l'avocat militaire qui représente le major Schmidt, le capitaine James Key, a décliné tout commentaire avant la publication officielle du rapport, prévue d'ici un mois. M. Key s'en est tenu à une déclaration de son client, signée il y a quelques jours, où il exprimait sa sympathie et ses condoléances aux familles et amis des soldats canadiens tués par erreur.

Hier, certains d'entre eux ont déclaré à des médias canadiens être « choqués » et « frustrés » d'apprendre que le pilote américain avait agi sans autorisation.

Du côté du gouvernement canadien, les dirigeants militaires et le ministre de la Défense nationale, John McCallum, qui est en poste depuis trois semaines seulement, ont refusé de commenter les révélations sur le rapport de l'enquête américaine.

Mais en réponse aux questions de l'opposition aux Communes, le ministre McCallum a dit avoir obtenu hier le rapport de la commission d'enquête canadienne, qui était dirigée par le général à la retraite Maurice Baril.

Le ministre a indiqué qu'il avait demandé au personnel de son ministère de « remuer ciel et terre » pour rendre ce rapport public le plus tôt possible.

www.cyberpresse.ca Pour tout savoir des circonstances de la tragique bavure américaine et des enquêtes en cours :

www.cyberpresse.ca/soldats

• GRANDE VENTE DE MEUBLES •

EN *Rotin* ET EN *Teck*



Intérieur et extérieur
 Directement de l'importateur
 Vaste sélection
 (stock à emporter immédiatement)

INFLUENCE
 ROTIN ET TECK

8493, boul. Décarie, Mont-Royal, sortie Jean-Talton Tél. : (514) 734-2801
 3919, boul. Taschereau, Saint-Hubert (Centre de liquidation) Tél. : (450) 445-8678
 3705, autoroute des Laurentides (A-15), Laval, sortie 10 Tél. : (450) 681-8443

Les heures d'ouverture : lun., mar. et merc. 10 à 18 h • Jeu. et ven. 10 à 19 h • Sam. 10 à 17 h
 Dim. (seulement à Laval) 12 h à 17 h

3058080

3061467

solde

Un événement exceptionnel



De 20% à 60% de rabais

Seulement jusqu'au 23 juin

L'extraordinaire solde Birks se termine dimanche.
 C'est l'occasion ou jamais de profiter des rabais éblouissants
 offerts sur de nombreux articles dans tous nos rayons.

BIRKS

fins bijoux et cadeaux, depuis 1879



1240, Square Phillips 397-2511 • Fairview Pointe-Claire
 Centre Rockland • Carrefour Laval • Promenades St-Bruno
 1 800 682 2622 www.birks.com

3046800

3060999A

Quatre suicides en deux mois à la prison de Québec

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

QUATRE JEUNES hommes incarcérés à la prison de Québec (anciennement d'Orsainville) se sont suicidés depuis le 18 avril.

Hier, les Services correctionnels du Québec se sont dits incapables de donner aucune explication sur les circonstances entourant ces quatre suicides, survenus en moins de deux mois.

« Nous sommes déboussolés par ce qui arrive et nous sommes très préoccupés. Un plan d'action a été mis en place et une enquête administrative a été demandée. Elle sera effectuée par des personnes de l'extérieur des Services correctionnels », a indiqué à *La Presse* la porte-parole, Renée Champagne.

Elle a ajouté que des mesures spéciales seraient prises pour que de tels événements ne se produisent plus. En outre, la Sûreté du Québec ainsi que le bureau du coroner ont été avisés de chacune de ces pertes de vie.

Avant cette série noire, le dernier cas

de suicide à ce centre de détention remonte à octobre 2000.

Trois des quatre jeunes hommes, âgés de 19, 29 et 24 ans, se sont suicidés par pendaison à l'aide d'un drap ou de lacets les 18 avril, 28 mai et 13 juin respectivement. Le quatrième, âgé de 28 ans, a mis le feu à son matelas le 17 mai ; il l'a placé devant la porte de sa cellule pour que personne ne puisse l'ouvrir.

Lors de l'entretien, M^{me} Champagne a souligné que trois des détenus n'avaient jamais fait de tentative de suicide auparavant et n'étaient pas considérés comme à risque. Le seul qui avait des antécédents et qui présentait un risque de récurrence est celui qui est mort par asphyxie après avoir allumé un incendie.

Depuis le début de l'année, six suicides ont été signalés dans des établissements relevant des Services correctionnels du Québec : les deux autres se sont produits à Sherbrooke le 2 février et à la prison de Bordeaux le 17 février. Un autre homme s'est enlevé la vie au pénitencier de Donnacona le 1^{er} mai.

Le porte-parole du Bureau du coroner, François Houle, a déclaré qu'il y aurait enquête sur chacun des quatre suicides survenus à Québec et qu'un rapport serait déposé par la suite.

Il a ajouté qu'il n'était aucunement question d'enquête publique actuellement, tout en rappelant que la coroner Anne-Marie David avait, en 1995 et en 1997, fait une longue enquête publique sur les nombreux cas de suicide dans les prisons de la province. Elle avait par la suite fait d'importantes recommandations afin de réduire le nombre de suicides.

Les médias avaient alors rapporté que les suggestions de la coroner avaient généralement été mal accueillies par la direction des Services correctionnels, mais très bien vues par le Syndicat des agents de la paix.

Les statistiques du Bureau du coroner sur les suicides en milieu carcéral au Québec démontrent qu'il y en a eu 11 en 2001, dont cinq dans les prisons provinciales, 23 en 2000, dont 20 dans les établissements provinciaux et 19 en 1999, dont 16 dans les prisons provinciales.

PLUS PRÈS DE VOUS

Du lundi au vendredi dans **La Presse**

MONTRÉAL PLUS

Pour lutter contre les coups de fatigue

Pour couper court à la fatigue et à la déprime saisonnière et si vos réserves énergétiques sont littéralement épuisées, Bio-Sirum-Énergie-Vive^{md}, un nouveau produit des plus modernes, peut vous aider à récupérer et à tenir le coup.

Bio-Sirum-Énergie-Vive^{md}, allié à la coenzyme Q-10, est un énergilium qui favorise un regain d'énergie et intensifie la résistance.

La coenzyme Q-10 est un composant essentiel de la membrane inter-cellulaire qui produit des molécules de base pour l'énergie; elle extrait 95% de l'énergie totale de la nourriture qui est utilisée par la membrane mitochondriale pour ensuite produire de l'énergie à chacune de nos cellules, une appropriation dans Bio-Sirum-Énergie-Vive^{md} qui peut vous aider.

Bio-Sirum-Énergie-Vive^{md} et énergilium sont les propriétés intellectuelles de Bio-Actif inc.

Un produit

Bio-Actif

Montréal : (514) 272-1365
Mauricie : (819) 378-7777

Ligne extérieure : 1 800 272-1365
Estrie : (819) 823-3322

Le Hells Angel trompettiste de nouveau arrêté

Presse Canadienne

QUÉBEC — L'ancien membre des Hells Angels de la section de Lennoxville Claude Berger est de retour derrière les barreaux en attendant son enquête sur mise en liberté.

Berger a comparu hier au palais de justice de Québec pour répondre d'événements qui seraient survenus le 30 mai dernier dans un commerce de la Vieille Capitale. Il est accusé de menaces et de harcèlement criminel à l'endroit du juge Jean-Pierre Dumais de la Cour du Québec et de bris de conditions.

Cette histoire survient au moment où le trompettiste et ancien membre des Hells Angels de Lennoxville souhaite récupérer son poste d'enseignant au département de musique du collège de Sherbrooke, où il a enseigné pendant 20 ans. Selon la police, Berger ferait partie d'un groupe de cinq membres des Hells Angels qui auraient tiré leur révérence par crainte des effets de la loi antigang.

Pour la fête nationale

OFFREZ LE QUÉBEC



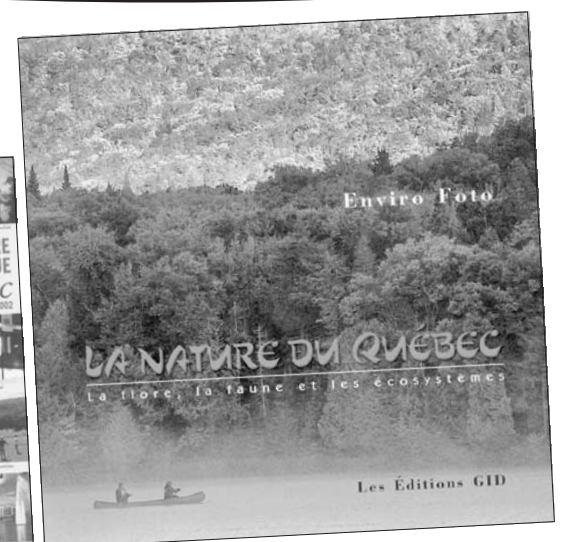
Magnifique carte couleur plastifiée de grand format (91,5 cm x 122 cm, 36 po x 48 po) présentant le Québec dans le nord-est de l'Amérique du Nord.

5,95\$



Carte couleur identifiant les attraits touristiques du Québec

3,48\$



Des images frémisantes de beauté et de vie vous révéleront les multiples manifestations de la flore et de la faune québécoises.

69,95\$

LES PUBLICATIONS DU QUÉBEC
Chez votre libraire

Téléphone : (418) 643-5150 1 800 463-2100
www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca

Publications

Québec



TOUS LES RÉFRIGÉRATEURS EN SOLDE!

Plus

24 Mois AUCUN INTÉRÊT*

avec versements égaux sur les gros électroménagers

* Avec la carte Future Shop. Sur approbation du bureau de crédit. Des frais mensuels seront portés à votre compte pendant 24 mois en versements égaux calculés selon le prix d'achat effectif. Toutes les taxes applicables doivent être payées lors de l'achat. Les offres de financement prolongé ne s'appliquent pas aux achats effectués à FUTURESHOP.ca. Plus de détails ci-dessous.



Spécial de fin de ligne

ÉPARGNEZ 200\$

▶▶ 1449⁹⁹

APRÈS RABAIS

1649,99\$ - 200\$ rabais instantané = 1449,99\$

Whirlpool
Appareils électroménagers
IMAGINEZ...™

Réfrigérateur de luxe de 22 pi. cu. avec distributeurs de glaçons et d'eau

• Réfrigérateur côte-à-côte de 22 pi. cu. avec distributeurs et filtre pour l'eau UltraEase™
• Tablettes réglables en verre avec rebord anti-déversement • Tiroirs-fraîcheur transparents avec hygrostat • Rangement réglable pour les récipients d'un gallon dans la contre-porte EDZFHGXQX 10008328



Exclusivité de Future Shop

BAS PRIX

▶▶ 719⁹⁹

Magic Chef

Réfrigérateur d'une valeur spectaculaire

• Format familial de 19 pi. cu. • Tiroirs-fraîcheur transparents avec contrôle de l'humidité • Rangement pour les récipients d'un gallon dans la contre-porte • Moins de 30 po de largeur C181922GRW 10009528



Frigidaire

Réfrigérateur de 18 pi. cu. avec tablettes en verre

• Tablettes réglables en verre
• 2 tiroirs-fraîcheur transparents dont l'un avec hygrostat
• Rangement pour contenant d'un gallon dans la contre-porte
• Tablette pleine largeur dans le congélateur FRT1864AW 10010199



Cuisinière de luxe autonettoyante avec serpents

• Surface basculante à profil relevé
• Porte vitrée avec très grande baie
• Cuisinière à commande électronique
• Prise pour petit électroménager et lumière à la surface 35353500 GRSLS3502ZWW



ÉPARGNEZ 80\$

▶▶ 699⁹⁹

ÉPARGNEZ 70\$

▶▶ 699⁹⁹

APRÈS 70\$ RABAIS INSTANTANÉ

Inglis

Cuisinière de grande valeur

• Style encastré
• Surface de cuisson basculante
• Horloge électronique
• Prise pour les petits électroménagers IHE3130 10009851



ÉPARGNEZ 30\$

▶▶ 519⁹⁹

Épargnez 100\$

Whirlpool
Appareils électroménagers
IMAGINEZ...™

Laveuse Duet™ à chargement à l'avant

• Cuve de lavage à gigantesque capacité de 3,7 pi. cu.
• Système de lavage Catalyst™
• Remarquable pouvoir détachant
• Commandes faciles à utiliser GHW9100LQ 10010376



Support de rangement offert en option et vendu séparément

ÉPARGNEZ 50\$

▶▶ 599⁹⁹

MAYTAG

Laveuse à grande capacité pour la lessive

• Tambour grand format d'une capacité de 3,3 pi. cu.
• Moteur à 2 vitesses
• 10 cycles avec rinçage tiède PWZ300 99850230



ÉPARGNEZ 50\$

▶▶ 599⁹⁹



▶▶ 299⁹⁹

MOFFAT

Lave-vaisselle de 24 po intégré

• 3 programmes avec 6 options • Panier de luxe pour l'argenterie
• Option de séchage à la chaleur
• Blanc sur blanc grand style 10006178 MRD2100GWW



ÉPARGNEZ 70\$

▶▶ 629⁹⁹

APRÈS RABAIS

699,99\$ - 70\$ rabais instantané = 629,99\$

MAYTAG

Lave-vaisselle de luxe et exclusif

• 11 commandes électroniques à coussinets tactiles
• 60 jets, 3 niveaux de lavage • Capteur Intellidean
• Insonorisation Quiet Pack III 99852788 MDB7160AWW



ÉPARGNEZ 30\$

▶▶ 449⁹⁹

Frigidaire

Lave-vaisselle de précision

• 5 niveaux de lavage • Lavage filtré à 100 %
• Filtre autonettoyant
• Insonorisation ultra-quiet FDB635R85 10013913



▶▶ 799⁹⁹ LA PAIRE

FUTURE SHOP

Ouvert jusqu'à 21 h tous les soirs de la semaine

Prix et produits en vigueur du 19 au 25 juin 2002.

Une offre par client, aucun détaillant, ne peut être jumelée à une autre promotion, ne s'applique pas aux achats antérieurs. Voir détails en magasin.

*Sur approbation du bureau de crédit pour les achats effectués avec votre carte Future Shop. Pour nos options «aucun intérêt»: l'intérêt est calculé tous les mois au taux de 28,8 % et sera éliminé à condition que: (1) les mensualités minimales soient versées et (2) le solde soit payé d'ici la fin de la période couvrant l'offre sans intérêt. Pour nos options «aucun paiement, aucun intérêt»: l'intérêt est calculé tous les mois au taux de 28,8 % après la fin de la période de promotion. Pour nos options «versements égaux, aucun intérêt», une mensualité sera débitée sur votre compte jusqu'à la fin de la période couvrant l'offre et celle-ci sera payable au complet avant la date d'échéance mensuelle. Les taxes applicables doivent être payées lors de l'achat, sauf pour notre option «aucun intérêt pendant 90 jours». POLITIQUE PUBLICITAIRE: La ou des rabais ou crédits de programmation sont indiqués, toutes les taxes devant s'appliquer sont calculées et doivent être payées sur le prix avant rabais ou crédit. Les frais d'affranchissement appropriés doivent être payés pour les remises postales. Les remises payables en dollars américains sont sujettes aux fluctuations dans la valeur des devises et peuvent faire l'objet de frais de traitement par les banques canadiennes. Future Shop n'est pas responsable des remises postales des fabricants. La disponibilité des produits varie selon le magasin. © 2002, Future Shop Ltée. Tous droits réservés. Le présent document ne peut être reproduit ni en tout ni en partie, ceci incluant l'information sur les prix, sous quelque forme que ce soit et par quelque procédé que ce soit sans l'obtention préalable d'une autorisation écrite de Future Shop. Les prix, produits et offres annoncés par l'InterBoutique de notre site web peuvent différer de ceux offerts dans les magasins Future Shop. AÉROPLAN: MDAéroplan est une marque déposée d'Air Canada. Les achats de certificats et de cartes-cadeaux ne donnent pas droit à des milles Aéroplan; néanmoins, les achats effectués avec ces derniers le peuvent. Les milles Aéroplan sont calculés avant taxes. Veuillez noter que les milles Aéroplan accumulés (comportant les milles-bonis) sur les articles retournés, échangés ou lors d'une protection de prix, seront corrigés en conséquence. Intel: Intel, le logo «Intel Inside», Pentium et Celeron sont des marques déposées ou des marques de commerce de la corporation Intel ou de ses filiales aux États-Unis et dans d'autres pays.

Livraison locale gratuite. Future Shop se fera un plaisir d'effectuer la livraison à votre porte! Voir détails en magasin.

Fin de la Loya Jirga: Karzaï présente ses 14 ministres

d'après AFP et AP

KABOUL — La Loya Jirga, la grande assemblée traditionnelle afghane, s'est terminée hier à Kaboul avec la prestation de serment du nouveau président de la transition, Hamid Karzaï, qui a lui-même annoncé les noms des 14 ministres de son nouveau gouvernement.

Reconduit jeudi dernier après six mois de présidence du gouvernement intérimaire, Karzaï a procédé à un rééquilibrage de son gouvernement, issu des accords interafghans signés à Bonn le 5 décembre, mais a conservé une grande partie de ses ministres dont il a vanté l'efficacité et la coopération devant les quelque 1600 délégués de toutes les provinces réunis depuis le mardi 11 juin sous une grande tente.

Au sein de la nouvelle équipe gouvernementale, dont l'annonce a été plusieurs fois reportée, Mohammed Fahim reste ministre de la Défense. Ce Panchiri, par ailleurs nommé vice-président, contrôle nombre des forces de l'Alliance du Nord encore à Kaboul depuis l'entrée de l'opposition dans la capitale après le départ des talibans.

Abdallah Abdallah, un autre Tadjik qui avait été le principal visage de l'Alliance du Nord durant les dernières semaines de la campagne de l'opposition visant à reprendre Kaboul, a également été reconduit au poste de chef de la diplomatie.

En revanche, celui de l'Intérieur — troisième poste clé en raison des combats en cours contre le réseau Al-Qaeda et les fuyitifs talibans —



Le président du gouvernement de transition de l'Afghanistan, Hamid Karzaï, salue la garde d'honneur à son arrivée à la Loya Jirga qui a pris fin hier à Kaboul.

Photo AFP

passé désormais entre les mains du Pachtoun Taj Mohammed Wardak.

La fonction était précédemment occupée par Younous Qanooni, un autre Panchiri héritier du commandant Massoud, qui a démissionné la semaine dernière. Qanooni a hé-

rité à la place du portefeuille de l'Éducation, moins stratégique mais néanmoins important.

Quant au ministère des Finances, il est allé à Ashraf Ghani, principal conseiller du nouveau président et qui a longtemps travaillé pour la Banque mondiale.

Ces désignations traduisent un rééquilibrage entre Tadjiks et Pachtouns, qui affirment représenter 65 % de la population bien qu'il n'y ait eu aucun recensement depuis plusieurs décennies.

Par ailleurs, aucun des grands chefs de guerre du pays, tout-puis-

sants dans leurs régions et à la tête de milices armées, ne fait partie de l'équipe Karzaï II.

En début de semaine, le nouveau président élu — lui-même chef de tribu pachtoune — avait souhaité nommer ses ministres, déclarant avoir tout pouvoir de le faire, avant de faire machine arrière à la suite d'une intervention de l'émissaire américain, Zalmay Khalilzad, qui avait souligné que la Loya Jirga devait approuver ses choix.

Les délégués ont validé hier la proposition de gouvernement de Karzaï par un vote à main levée.

Le président de l'Assemblée, Mohammad Ismael Qasimyar, a annoncé en soirée la fin des travaux, après la prestation de serment de Karzaï, qui avait été élu par 81 % des délégués.

« Je respecterai les lois de l'Islam, je défendrai l'intégrité de l'Afghanistan, je vais travailler pour le peuple d'Afghanistan », a déclaré Karzaï devant le nouveau président de la Cour suprême, Maulana Fazi Hadi Shinwari.

La principale mission de Karzaï au cours des prochains mois sera d'étendre l'influence du gouvernement dans l'ensemble du pays, aux dépens de l'autorité des chefs de guerre régionaux.

Le plan mis au point à Bonn entre dans sa deuxième phase. La troisième portera sur une convention constitutionnelle et des élections libres.

cyberpresse.ca Le déroulement et les enjeux de la Loya Jirga de fond en

comble : www.cyberpresse.ca/loyajirga

PAKISTAN

Roquette tirée contre des agents du FBI

d'après AFP

PESHAWAR — Des inconnus ont tiré une roquette contre un bâtiment abritant cinq agents du FBI (sûreté fédérale américaine) dans le nord-ouest du Pakistan à proximité de la frontière afghane, sans faire de victimes, ont annoncé hier des responsables pakistanais.

Cette attaque a eu lieu mardi soir dans la ville de Miranshah, dans la province de la Frontière du nord-ouest.

Les Auberges du cœur du Québec



Organismes communautaires d'hébergement pour jeunes en difficulté et sans abri
Info : 514.523.8559

LES JEUNES QUI Y ENTRENT, EN SORTENT!

DES COLLECTIVITÉS PLUS SÛRES, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

ERRATUM

Dans l'annonce parue le 12 Juin 2002,

la Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime invitait les organismes à présenter des lettres d'intention pour le financement d'un projet.

Au Québec, les programmes de subvention de la Stratégie nationale sont cogérés avec le ministère de la Sécurité publique du Québec.

Veuillez ne pas tenir compte de la date limite mentionnée dans l'annonce du 12 juin 2002.

Les organismes du Québec, qui désirent obtenir de plus amples renseignements en vue de présenter une lettre d'intention ou une proposition de projet, sont invités à consulter le site Internet à l'adresse suivante : www.msp.gouv.qc.ca ou à appeler sans frais au 1-877-324-1190.



Le Tout-à-Parler. Tout est là, même les extras.



Dans le nouvel ensemble Tout-à-Parler, tout est là : un seul prix, tout ce qu'il vous faut pour parler et les extras inclus pour seulement 199,99 \$.*

- Un téléphone Samsung N150 trimode
- Un écouteur mains libres
- Quatre mois de temps d'antenne avec Parlez 25 (200 minutes d'appels locaux par mois)*
- La messagerie vocale, l'appel en attente, l'appel conférence et Naviguez à l'essai
- Les offres du programme AVANTAGESSM (une valeur de plus de 100 \$)**

Pour plus de détails, appelez au 1 888 810-5555 ou visitez telusmobilitte.com
Le futur est simpleSM.



Magasinez en ligne à telusmobilitte.com ou appelez-nous au 1 888 810-5555.



*Les taxes, les redevances d'utilisation et les frais d'interurbain, de temps d'antenne additionnel, des services de qualité Net en main et des services d'urgence 911 sont en sus. **Valeur annuelle totale. L'offre sur l'ensemble Tout-à-Parler est valable avec les nouvelles mises en service seulement et ne peut être jumelée à aucune autre offre de crédit sur le téléphone liée à un contrat. *Valable du 1^{er} au 30 juin 2002. ©2002 SOCIÉTÉ TÉLÉ-MOBILE. **TELUS Mobilité, le logo TELUS Mobilité et telusmobilitte.com sont des marques de commerce utilisées avec l'autorisation de TELUS Corporation. Le futur est simple, AVANTAGES et Tout-à-Parler sont des marques de commerce utilisées avec l'autorisation de Cisetnet Inc.

BOUTIQUES TELUS MOBILITE ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

ÎLE DE MONTRÉAL

- 950, rue Ste-Catherine Ouest
Carrefour Angrignon
Centre Rockland
Fairview Pointe-Claire
Le Centre Eaton
Les Galeries d'Anjou
Place Alexis Nihon
Place Versailles
Place Vertu

Montréal

- Communication Métropolitaine
8780, boul. Saint-Laurent, local 4
Expert Cellulaire
1019, rue Clark
Instant Page
1682, rue Mont-Royal Est
Proxi Télécom Inc.
1020, rue Saint-Denis
Verscell Communications
1485, rue Amherst

Dollard-des-Ormeaux

- La Zone SCP
3349-B, boul. des Sources

Saint-Laurent

- D2 Technologie Inc.
2119, boul. Marcel-Laurin
La Zone SCP
785, rue Décarie
PC Page Communications Inc.
3832, boul. Côte-Vertu

Saint-Léonard

- PC Mondial
9310, boul. Lacordaire

LAVAL ET RIVE-NORD

- Carrefour Laval
Centre Laval
Place Rosemère

Laval

- Contact Com. D.L. Communications
1521, autoroute 440 Ouest
Digital Radiocommunication Inc.
1811, boul. Curé-Labelle
Proxi Telecom Inc.
1662, boul. Saint-Martin Ouest

Saint-Eustache

- Contact Com D.L. Communications
465-A, boul. Arthur-Sauvé

Terrebonne

- SRAD Communications Inc.
2292, ch. Gascon

RÉGIONS

Saint-Hyacinthe

- Darsigny Communications
892, rue des Cascades

Vaudreuil-Dorion

- Services Technologiques D.A.T.T.
296, boul. Harwood, local 4

RIVE-SUD

- Mail Champlain
Les Promenades St-Bruno

Beleil

- Cellulaire Plus
559, boul. Laurier

Châteauguay

- D2 Technologie
247, boul. D'Anjou

Longueuil

- Cell-Bo Communications Inc.
2449, ch. Chambly

Surplus de stock SUPERLIQUIDATION 8 000 000\$ de marchandises à liquider Rabais jusqu'à 70%

Verres en acrylique 199\$ Cour.: 7,99\$	Ens. 3 pièces comprenant : spatule 19 po, pince 18 po, pinceau 19 po 1799\$ Cour.: 69,99\$	Ensemble à pique-nique Sac à dos, assiettes, chopes et cutellerie pour 4 personnes 1999\$ Cour.: 79,99\$
Plateau pliant en bois pour le lit/ la télé 1299\$ Cour.: 27,99\$	Ensemble 5 pièces pour pâtes Grand bol 12 po et quatre bols 8 po 1499\$ Cour.: 59,99\$	Ens. de 4 boîtes étanches en verre avec couvercles en acier inoxydable 1999\$ Cour.: 39,99\$
Batterie 7 pièces en acier inoxydable 18/10, fond triple couche 4999\$ Cour.: 149,99\$	Design Soligen Cutellerie 72 pièces en acier inoxydable 18/10 service pour 12 9999\$ Cour.: 459,99\$	Avec 12 ustensiles de service
Ens. de 3 poêles anti-adhésives "Teflon" 8 po, 10 po et 12 po 2499\$ Cour.: 29,99\$	GRATUIT! Casseroles pour pâtes/faitout 4 pièces Obtenez cette casserole Firenze assortie en acier inoxydable 18/10 à l'achat d'une batterie Firenze 10 pièces. Valeur de 100\$! 22999\$ Cour.: 699,99\$	Batterie de cuisine 10 pièces en acier inoxydable 18/10, fond triple couche 22999\$ Cour.: 699,99\$

LES PRIX LES PLUS BAS! QUALITÉ SUPÉRIEURE! MEILLEUR CHOIX! PRIX GARANTIS!

BENIX & CO.

Importateurs d'articles ménagers de qualité

Lun.-merc. 10h-18h • Jeu. et ven. 10h-21h
Sam. 9h-17h • Dim. 10h-17h

7335, BOUL. DÉCARIE
3213, AUTOROUTE 440
KIRKLAND, Autoroute 40 Ouest, sortie ch. Sainte-Marie
LE FAUBOURG, Ste-Catherine

Angle Jean Talon, métro Namur
Chomedey, Laval
en face du Carrefour Laval, à côté du Yellow Plus

Faites vite pour profiter du meilleur choix. Promotions d'ouverture : limite de 1 par famille.

Washington tente un coup de force contre la Cour pénale internationale

d'après AFP

NEW YORK — Les États-Unis ont engagé hier aux Nations unies une épreuve de force en menaçant de se retirer de toutes les opérations de maintien de la paix si les personnels qui y participent n'étaient pas mis à l'abri de la justice internationale.

Cette offensive a été déclenchée à quelques jours de l'entrée en fonction, à la fin du mois, de la Cour pénale internationale (CPI), chargée de juger des individus accusés des crimes les plus graves comme le génocide ou les crimes de guerre, commis où que ce soit dans le monde.

Le diplomate américain auprès des Nations unies chargé des affaires politiques, Richard Williamson, a déclaré lors d'une suspension de séance qu'« au cas où ils n'obtiendraient pas satisfaction, les États-Unis bien évidemment devraient revoir leur engagement dans les opérations de maintien de la paix ».

La délégation américaine a déposé hier deux textes — un amendement à un texte sur la Bosnie et un projet de résolution — qui stipulent que les personnels, civils ou militaires, engagés dans des opérations de maintien de la paix ne relèvent que de la seule justice de leur pays.

Ils échapperaient ainsi à la CPI, mise en place par le Statut de Rome de 1999, ratifié à ce jour par 68 pays, dont l'ensemble de l'Union européenne. Les États-Unis ont annoncé en avril qu'ils « retireraient leur signature » déjà apposée à ce texte.

Le gouvernement américain craint en effet que la CPI soit utilisée contre ses ressortis-

sants, et plus particulièrement ses soldats, pour des raisons politiques.

Les représentants au Conseil de sécurité de la Bulgarie, de la Colombie, de la Norvège, de la Russie, de l'Irlande, de la Grande-Bretagne et de la France ont, selon un diplomate ayant suivi les débats, exprimé leur désaccord avec la demande américaine.

Tout en affirmant souhaiter trouver un moyen de « rassurer les États-Unis », ils ont, selon ce diplomate parlant sous le couvert de l'anonymat, fait remarquer que cette demande allait à l'encontre des engagements pris en ratifiant le traité de Rome.

La démarche américaine risque de retarder le renouvellement du mandat de la mission des Nations unies en Bosnie-Herzégovine, qui arrive à échéance demain. « Nous avons clairement indiqué qu'il était nécessaire que la question de la CPI soit réglée avant que nous puissions appuyer une résolution », a précisé Williamson.

Un diplomate occidental estimait cependant peu probable que les États-Unis, isolés, puissent obtenir satisfaction. Il faisait aussi remarquer que leur amendement à la résolution sur la Bosnie, introduisant l'exemption de poursuites devant un tribunal international, pouvait apparaître en contradiction avec les procédures en cours devant le Tribunal pénal international sur la Yougoslavie, qui juge l'ancien président Slobodan Milosevic.

Bill Pace, qui anime la Coalition des organisations non gouvernementales pour la Cour pénale internationale, a déclaré que la démarche américaine « constituait un assaut de première grandeur contre le droit humanitaire et la justice internationales ».



- MONTRÉAL**
732, rue Ste-Catherine O. (514) 877-0090
3573, boul. St-Laurent (514) 288-0600
Centre Eaton (514) 844-6242
2360, rue Notre-Dame O. (514) 983-1666
Place-Ville-Marie (514) 394-0000
8984, boul. de l'Acadie (514) 387-9999
1201, avenue Greene (514) 933-8000
5150, rue Jean-Talon O. (514) 341-2221
5954, boul. Métropolitain E. (514) 257-8826
6224A, rue St-Jacques O. (514) 369-4000
Centre Rockland (514) 735-4086
Place Alexis-Nihon (514) 865-9949
Place Versailles (514) 355-0003
Les Galeries d'Anjou (514) 356-0356
997, rue St-Antoine O. (514) 866-3326
5341, rue Ferrier (514) 731-5849
5326, chemin Queen-Mary (514) 483-3388
4146A, rue Sainte-Catherine O. (514) 934-0707
5829, rue Saint-Hubert (514) 277-9214
6680, rue Saint-Jacques (514) 481-8455
5429, boul. Saint-Laurent (514) 278-1873
3453, rue Fleury E. (514) 955-7000
1008, rue Clark (514) 954-0287
416, rue Jean-Talon O. (514) 272-2355
505, boul. De Malsonneuve O. (514) 845-8353
1960, rue Jean-Talon E. (514) 722-2355
5540, boul. Métropolitain E. (514) 938-3800
426, rue Guy (514) 938-3800
5338, boul. Sir-Wilfrid-Laurier (450) 467-9911
BOUCHERVILLE
Promenades Montarville (450) 449-4998
BROSSARD
7005, boul. Taschereau, bur. 150 (450) 926-3111
Mail Champlain (450) 671-3300
Place Portobello (450) 671-4744
8245, boul. Taschereau (450) 445-5654
CAP-DE-LA-MADELEINE
557, rue des Érables (819) 379-2223
CARIGNAN
2255, chemin de Chambly (450) 658-5241
CHÂTEAUGUAY
129, boul. St-Jean-Baptiste (450) 692-2201
DOLLARD-DES-ORMEAUX
3339L, boul. des Sources (514) 683-3333
DORION
64, boul. Harwood, bur. 101 (450) 424-7082
DORVAL
11275, ch. de la Côte-de-Liesse (514) 631-7000
DRUMMONDVILLE
1565, boul. Lemire (819) 478-0851
965, boul. St-Joseph (819) 478-9977
GATINEAU
360, boul. Maloney O., bur. 1 (819) 663-8580
Promenades de l'Outaouais (819) 561-3031
129, boul. Saint-Joseph (819) 776-1666
GRANBY
575, boul. Boivin (450) 777-6612
ÎLE-PERROT
15, boul. Don-Quichotte (514) 425-5505
JOLIETTE
517, rue St-Charles-Borromée N. (450) 755-5000
2758, boul. St-Charles (514) 428-9000
LASALLE
8457, boul. Newman (514) 368-4000
- Carrefour Angrignon** (514) 368-4230
LAVAIL
2142, boul. des Laurentides (450) 629-6060
379, boul. Curé-Labelle (450) 622-0303
Centre Laval (450) 978-1081
3364, boul. St-Martin O. (450) 682-2640
241C, boul. Samson (450) 969-1771
Carrefour Laval (450) 687-5386
1273, boul. Curé-Labelle (450) 680-1234
216, boul. Curé-Labelle (450) 963-3001
LONGUEUIL
1490, chemin de Chambly (450) 442-1566
825, rue Saint-Laurent Ouest (450) 442-1212
MAGOG
221, rue Principale O. (819) 843-4455
POINTE-AUX-TREMBLES
12675, rue Sherbrooke E. (514) 642-2308
11855, rue Victoria (514) 645-9271
POINTE-CLAIRE
Fairview Pointe-Claire (514) 695-1554
950, boul. Saint-Jean, bur. 5 (514) 426-9999
REPERTIGNY
110, boul. Industriel (450) 581-4666
Les Galeries Rive-Nord (450) 581-7756
ROSEMÈRE
209, boul. Curé-Labelle (514) 971-0707
Place Rosemère (450) 971-2000
ROUYEN-NORANDA
366, avenue Larivière (819) 762-3566
910, rue Lavallée (819) 764-4383
SAINTE-AGATHE
601, rue Principale E. (819) 323-4148
SAINTE-BRUNO
Promenades St-Bruno (450) 653-7472
SAINTE-EUSTACHE
360, boul. Arthur-Sauvé (450) 974-9299
SAINTE-HUBERT
4405, chemin de Chambly (450) 445-3555
SAINTE-HYACINTHE
Les Galeries St-Hyacinthe (450) 261-9991
SAINTE-JEAN-SUR-RICHELIEU
Carrefour Richelieu (450) 359-4941
989, boul. du Séminaire N. (450) 369-1199
SAINTE-JÉRÔME
108, boul. du Carrefour (450) 431-2355
34, boul. de Martigny Ouest (450) 432-2414
SAINTE-LAURENT
Place Vertu (514) 745-0745
2100, boul. Marcel-Laurin (514) 856-1884
438, rue Isabey, bur. 108 (514) 340-1161
1896, boul. Thimens (514) 333-0636
SAINTE-LÉONARD
4282, boul. Métropolitain E. (514) 593-7333
5110, rue Jean-Talon Est (514) 723-4258
SAINTE-MOTHE
5271, boul. Hébert (450) 371-0931
SHERBROOKE
2980, rue King O. (819) 566-5555
Carrefour de l'Étrie (819) 822-4650
SOREL
2605, chemin Saint-Roch (450) 742-9600
TERREBONNE
1270, boul. Moody, bur. 10 (450) 964-1964
Les Galeries de Terrebonne (450) 964-8403
TROIS-RIVIÈRES
5335, boul. des Forges (819) 372-5000
5635, boul. Jean-XXIII (819) 372-5005
VICTORIAVILLE
495, boul. des Bois-Francis S. (819) 758-8840
99, boul. des Bois-Francis S. (819) 752-6935

FAITES UN DON... POUR AIDER CEUX QUI AIDENT

La Fondation Baluchon Alzheimer aide les familles ayant un membre atteint de la maladie d'Alzheimer

Utilisez les cartes dans les maisons funéraires. Nous enversons votre message de sympathie à la famille éplorée.

Renseignements : (514) 762-2667

loto-québec Résultats
TVA, le réseau des tirages

31 Jours de Chance

Numéro complet 100 000 \$ | 4 derniers chiffres 100 \$
5 derniers chiffres 1 000 \$ | 3 derniers chiffres 30 \$
2 derniers chiffres 20 \$

Numéro du 20 juin **281414**

2002-06-01 395843	2002-06-11 686002
2002-06-02 170244	2002-06-12 524942
2002-06-03 169095	2002-06-13 887511
2002-06-04 182662	2002-06-14 126280
2002-06-05 213683	2002-06-15 002416
2002-06-06 959450	2002-06-16 130103
2002-06-07 311138	2002-06-17 616093
2002-06-08 450997	2002-06-18 584636
2002-06-09 507205	2002-06-19 177289
2002-06-10 266819	

(numéros décomposables)

100 000 \$ chaque jour du 1^{er} au 30 juin 2002

Si vous avez un problème de jeu... MISE SUR TOI 1 866 509-8888

loto-québec Résultats
TVA, le réseau des tirages

Ouverture

Tirage du 2002-06-19

1 ^{er} numéro	2 ^e numéro
474283	289977
25 000 \$	TÉLÉ
décomposable	non décomposable

3 ^e numéro	4 ^e numéro
869614	067420
50 000 \$	100 000 \$
décomposable	décomposable

6/49

Tirage du 2002-06-19

05 10 34 35 36 45
Complémentaire: (18)

Quebec 4/9

Tirage du 2002-06-19

13 28 33 47 48 49
Complémentaire: (26)

PANCO

Tirage du 2002-06-19

04 12 14 22 25 28 32 36 38 39
41 43 46 47 49 52 55 62 64 67

Quintessence

Tirage du 2002-06-19

3 4
270 9823

Extra

Tirage du 2002-06-19

NUMÉRO
369315

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu... MISE SUR TOI 1 866 509-8888

Jusqu'à dimanche seulement!

Une offre d'une valeur de 300 \$

Motorola T193

Nokia 3360

3061491

Pour votre plaisir

- 3 premiers mois de temps d'antenne local illimité
- 35 \$ de frais de mise en service inclus
- 25 \$ par mois: 50 minutes de jour, 1000 minutes soirs et week-ends

Pour vos affaires

- soirs et week-ends illimités
- 350 minutes de jour
- 40 \$ par mois (une économie de 15 \$ par mois)

RENDEZ-VOUS CHEZ NOS DISTRIBUTEURS ROGERSSM AT&T^{MD} PARTICIPANTS.

ROGERS AT&T COMMUNICATIONS SANS FIL

Applicable à tout nouvel abonnement de deux ans à un forfait de 25 \$ ou plus par mois. Après crédit postal de 50 \$ pour le Nokia 3360 et de 75 \$ pour le Motorola T193. Ce crédit sera appliqué au compte de l'abonné sur réception de la preuve d'achat. Offres valables jusqu'au 23 juin 2002 inclusivement. Le forfait à 40 \$ est offert jusqu'au 31 juillet 2002 inclusivement. Les frais d'accès au système et au service d'urgence 9-1-1, les frais d'interurbain et de déplacement, les frais liés aux services additionnels en option, la messagerie texte facturée à l'utilisation ainsi que les taxes exigibles associées à ces services seront également facturés mensuellement. Les appels de jour de semaine sont de 8 h à 18 h du lundi au vendredi. ©Rogers Communications inc. Utilisé sous licence. ©AT&T Corp. Utilisé sous licence.

Radio Shack, CELLULAND, LA CABINE TÉLÉPHONIQUE, Dumoulin, FUTURE SHOP, CENTRE HI-FI, BattenPlus, AudioIronics

FESTIVAL INTERNATIONAL DU JAZZ DE MONTRÉAL

LES COULEURS en collaboration avec **SAO**

JORANE JEUDI 27 JUIN

KELLY JOE PHELPS TRIO SAMEDI 29 JUIN

ORQUESTA ARAGON LUNDI 1^{er} JUILLET

Billets en vente

- Spectrum www.spectrumdemontreal.ca
- Comptoirs Admission (514) 790-1245 www.admission.com

Info Bell 1 888 515-0515 / 514 871-1881 www.montrealjazzfest.com

1800 SPECTRUM DE MONTRÉAL 318, Sainte-Catherine Ouest

Forum

Rendez-vous avec la justice

« J'ai la nette impression que ma mère a été trahie par le système... » – Chantal Vincent

L'enquête préliminaire de Conrad Brossard, un récidiviste qui a assassiné Cécile Clément en avril dernier, doit débiter mardi prochain. Aujourd'hui, la fille de M^{me} Clément, Chantal Vincent, nous témoigne de sa douleur encore vive, alors qu'une experte du milieu de la réhabilitation nous explique avec émotion le désarroi vécu par les « spécialistes » lorsque de telles situations surviennent.

CHANTAL VINCENT
L'auteure est la fille de
M^{me} Cécile Clément.

Le 30 AVRIL dernier, ma mère, Cécile Clément, avait rendez-vous avec la mort. On lui a sauvagement et lâchement enlevé la vie. Cette journée-là, elle avait simplement un rendez-vous avec sa mère, comme à tous les mardis au CHSLD Le Trifluvien.

Vous savez, j'ai jamais profondément ma mère. Elle était à un beau moment de sa vie. Elle s'était donné rendez-vous avec la beauté de cette vie. Ma mère, de son vivant, m'a donné de grandes leçons, dont la dernière à sa mort. Elle m'aimait, et a su me le dire souvent. Je vous jure que c'est le plus beau cadeau qu'elle m'ait fait, le dernier et surtout le plus grand. Quant à moi avec mon quotidien boulot-métro-dodo, je n'ai jamais réellement pris le temps de lui rendre la pareille. Elle savait l'amour que je lui vouais, mais aurait sûrement aimé me voir le lui manifester plus souvent.

Moi, Chantal, sa fille, j'ai un rendez-vous qui est pris avec la justice depuis le 30 avril dernier. La dernière leçon qu'elle m'a enseignée à ce jour, est que « tout simple citoyen », si petit soit-il dans cette immense société, peut faire quelque chose. Maintenant, ma seule façon de lui dire à quel point je l'aime, est de défendre sa mémoire.

La journée du 30 avril, elle sa-

vourait l'un des petits bonheurs comme elle les appréciait tant. Par cette journée ensoleillée, elle venait de terminer sa visite à ma grand-mère. Et c'est là, précisément, que Conrad Brossard lui a donné son rendez-vous avec la mort. Mon Dieu, si elle avait su qui il était réellement... Elle aurait été la première à s'indigner de sa présence dans ce genre d'endroit et surtout de sa semi-liberté... Je crois que Brossard, lui, n'aurait jamais eu l'occasion de revoir le sourire de celle qu'il voyait comme sa victime. Et oui, c'est lui qui a enlevé ce merveilleux sourire, et à jamais...

Je suis, je crois, une bonne personne et une honnête citoyenne. Je suis aussi très tolérante face à l'erreur et à la seconde chance. Là, c'est trop ! J'ai la nette impression que ma mère a été trahie par le système et ce Brossard.

Des professionnels payés par nos taxes savaient que cet individu était à risque. Risque faible ou modéré, il y en avait un. Le plus dégueulasse, c'est que ce risque n'était pas de commettre un vol, mais bien un viol et un meurtre ! Pincez-moi quelqu'un, je suis dans un cauchemar depuis plus d'un mois. Si ma mère était décédée de sa belle mort, je ne serais pas aujourd'hui devant l'inacceptable. Depuis cette journée, je n'ai que des images d'une mort atroce et d'une souffrance faites par un individu qui était en « libération conditionnelle » depuis deux mois et regardez ce qu'il a fait ! Il avait déjà tué ou attenté à la vie de trois personnes, et ce à

trois moments différents (1971, 1980 et 1987). Il a déjà brisé assez de vies, vous ne trouvez pas ? Je crois qu'il y a seulement trois commissaires qui ont jugé que ce n'était pas suffisant...
Ma mère voudrait que ça change. Elle voudrait aussi que plus personne n'ait le genre de rendez-vous qu'elle a eu. Je lui promets qu'il n'y en aura plus et que nos instances gouvernementales se souviendront d'elle comme d'un p'tit bout de femme qui aura marqué le « début de la fin ». Ma mère était une femme de conviction. Elle vous aurait dit quelque chose dans le genre : « Oui, donnez des libérations conditionnelles, mais à la condition que nous ayons des garanties de protection. »



Chantal Vincent et sa mère Cécile Clément.

Au nom de ma mère, je vous demande comme simple citoyen de répondre à cette question ; « Voudriez-vous que ça arrive à votre mère, votre soeur ou tout autre personne de votre entourage ? »

Pour que ça change

Si vous le voulez, tentez de voir qu'est-ce que vous demanderiez à nos politiciens pour que ça change. Si vous le pouvez, faites quelque chose car un autre Brossard croise peut-être votre chemin à tous les jours et vous n'avez même pas le droit de le savoir... De plus, dites-vous bien que si Brossard était en « semi-liberté », il y a sûrement beaucoup de ses semblables qui circulent et manipulent le système

afin de se réapproprier leur liberté et de peut-être enlever celle d'une autre personne...

Faites en sorte qu'au grand jamais il n'y ait d'autre rendez-vous de ce genre avec votre mère, votre soeur ou qui que ce soit d'autre.

En ce qui me concerne, mon premier rendez-vous avec la justice débute le 25 juin à l'enquête préliminaire de ce criminel. Je suivrai l'affaire de près et, croyez-moi, vous entendrez encore parler de cette « victime » du système qu'a été ma mère. J'accèpterais le contexte de sa mort seulement quand nos merveilleux politiciens auront modifié le système correctionnel canadien afin de respecter les droits et la sécurité de tous les honnêtes citoyens.

Un autre Brossard croise peut-être votre chemin à tous les jours et vous n'avez même pas le droit de le savoir...

Un drame pour nous aussi

Dans le cas de Conrad Brossard, nous devons reconnaître humblement que les efforts de réhabilitation se sont soldés par un échec



JOHANNE VALLÉE
L'auteure est directrice générale de l'Association des services de réhabilitation sociale du Québec.

M^{me} Vincent,

COMME C'EST difficile d'écrire ces quelques mots face à tant de souffrance et de peine. Difficile surtout car nous pourrions vite nous retrancher derrière notre étiquette de « spécialiste » et tomber dans les arguments statistiques pour défendre un point de vue. Aujourd'hui, ces arguments sont sans réponse et ils n'ont pas leur place devant ce que vous vivez et ressentez face à notre approche de réhabilitation.

Je m'adresse donc à vous désarmée de toute « la science humaine ». Je m'adresse à vous simplement, sans artifice. J'ai peine à imaginer ce que vous vivez. Mais je sais que vivre un tel drame me serait extrêmement difficile. Je sais que la perte d'un de mes fils, de ma mère, de mon frère, de mon conjoint, dans des circonstances similaires aux vôtres, ferait surgir en moi la rage et la douleur.

Ces sentiments sont légitimes et ceux qui les éprouvent ont tout à fait le droit de les exprimer. Je ne vous écris pas dans l'espoir de calmer ces sentiments ou d'effacer le drame. Nous n'en sommes plus là.

Ne pas se défilier devant le drame

Avec mes proches collègues et des bénévoles de notre association, j'ai longuement réfléchi avant d'envoyer cette lettre. Cependant, ne pas le faire aurait laissé un sentiment amer, celui de se défilier devant le drame que vous vivez. Également, nous aurions eu l'impression de ne pas assumer nos responsabilités, dont celle d'assumer aussi l'échec, aussi pénible soit-il à affronter.

Cependant, je crois qu'il est pertinent d'expliquer ce qui anime les personnes qui décident de travailler dans le domaine de la réhabilitation sociale parce qu'ils y croient profondément. Lorsque nous nous engageons dans cette voie, nous ne le faisons pas en prenant le parti des détenus ni celui des

victimes. Nous faisons le choix de s'engager dans une voie qui, nous l'espérons tous, permettra de réduire le nombre de victimes ; permettra à des individus de reprendre une place positive dans la société en assumant les responsabilités qui leur reviennent.

Nous faisons le choix de nous engager à travailler pour aider à changer le comportement de personnes qui, dans certains cas, affichent des carences parfois difficiles à combler et peuvent être dangereuses pour leurs concitoyens. Notre idéal est de participer à l'instauration d'un climat social plus harmonieux entre les êtres humains et où chaque personne a une place. Cette approche, nous en sommes persuadés, est la plus porteuse afin de réduire le nombre de victimes.

Mais nous savons que, malgré la bonne volonté qui nous anime, malgré les données « scientifiques sur la réhabilitation », les tableaux statistiques et tout le reste, la voie est semée d'embûches. Des embûches parfois extrêmement difficiles à contourner. Dans certains cas, on nous dénoncera pour les « excès » de contrôle et dans d'autres, nous aurons donné l'impression d'une pratique empreinte de laxisme, voir de négligence.

En 20 ans de travail dans ce milieu, je peux affirmer que personne ne travaille pour l'échec. Bien au contraire. Nous souhaitons tous réussir. Nous souhaitons tous un jour revoir des ex-détenus venir nous dire : « Ma vie va bien, j'ai une conjointe, des enfants, je travaille et je suis bien. » Nous voulons tous entendre les familles de ces derniers nous dire à quel point ils ont changé et qu'enfin ils sont bien ensemble une fois réunis.

Le cas de Conrad Brossard aura de toute évidence ébranlé notre idéal et obligé le système à revoir au peigne fin son fonctionnement. Il aura marqué ceux et celles qui l'ont

accompagné. Bien entendu, il aura bouleversé le parcours de vos vies.

Pas de réponse toute faite

Comment éviter de tels drames ? Il n'y a pas de réponse toute faite à cette question. Mais personne ne peut prétendre que la réponse devrait nécessairement passer par l'abolition des programmes de réhabilitation. Au contraire, nous sommes convaincus que ces programmes demeurent, dans la très grande majorité des cas, pertinents et continuent de faire partie des solutions les plus bénéfiques afin d'assurer la protection du public.

Les expériences d'autres pays privilégiant des approches répressives sont loin d'être concluantes et porteuses de succès. Bien au contraire. Aux États-Unis, certains États libèrent les détenus uniquement à la fin de leur peine d'emprisonnement. L'échec est retentissant.

Dans les endroits où l'on recourt à la peine de mort, certaines victimes font état du vide qui demeure, une fois que le meurtrier est exécuté. La population se protège en s'armant. Que dire des tueries dans les écoles, des armes domestiques qui servent à la violence familiale et aux personnes qui se suicident. Il n'y a pas de système parfait.

Cela dit, le défi de la réhabilitation est de taille. Nous en sommes profondément conscients. Les enjeux sont importants. Les arbitrages, entre les droits des uns et des autres, entre le risque et le potentiel que présente une personne, entre le juste contrôle à exercer et la protection du public à assurer, sont difficiles à faire et parfois il faut se livrer à un exercice très délicat.

Malgré toutes les connaissances dont nous disposons, nous sommes face à des dilemmes imposés par les limites de l'être humain. Que l'on choisisse la répression ou la réhabilitation, les enjeux sont toujours difficiles à

Nous souhaitons tous revoir des ex-détenus venir nous dire : « Ma vie va bien, j'ai une conjointe, des enfants, je travaille et je suis bien. »



Conrad Brossard

affronter. L'humain demeure un être complexe et parfois imprévisible. Nous croyons toutefois que l'approche de la réhabilitation continue d'offrir des perspectives plus positives.

Nous sommes engagés sur cette voie parce que nous croyons aux humains, parce que nous adhérons à un idéal où les personnes peuvent s'amender et changer de manière significative. Nous sommes d'avis qu'il s'agit là d'un message rempli d'espoir et plus positif à léguer aux générations à suivre. Mais cela ne va pas toujours de soi et nous devons travailler fort pour que cet objectif se concrétise et que la réhabilitation s'effectue sans heurts, sans douleurs.

Dans le cas de Conrad Brossard, nous devons reconnaître humblement que les efforts de réhabilitation se sont soldés par un échec. Quoi que l'on dise, cela ne redonnera pas la vie à votre mère. Nous partagerons votre peine et votre rage devant ce drame.

Pour nous aussi, il s'agit d'un drame et je puis vous assurer que nous mettrons tout en oeuvre pour en tirer les leçons nécessaires afin d'éviter qu'un autre cas du genre ne se reproduise.

Forum

La Presse

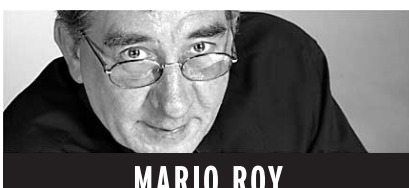
ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration

GUY CREVIER > Président et éditeur

MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint

PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

Un jour et demi à Jérusalem



MARIO ROY

mroy@lapresse.ca

Lorsque chacun est convaincu que la situation ne peut pas se dégrader davantage, un nouveau massacre — et la réaction qui s'ensuit — vient donner la preuve irréfutable du contraire.

Mardi, la pire tuerie perpétrée à Jérusalem en six ans faisait 20 morts et 55 blessés, en bonne partie des jeunes se rendant au collège à bord de l'autobus visé. Aussitôt après, le mouvement Hamas revendiquait le geste en conseillant « aux sionistes de préparer leurs cerueils car nous en tuons encore des centaines... » Hier, nouvel attentat palestinien à un arrêt d'autobus très fréquenté du nord de la ville, le 71^e commis en Israël depuis vingt mois. Bilan provisoire : huit morts et une quarantaine de blessés. La signature est celle des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, qui préviennent : « Nos opérations se poursuivront. »

Ça s'est passé au moment où le premier ministre israélien Ariel Sharon venait de durcir sa politique en guise de représailles au premier attentat. Et de déclencher en Cisjordanie une nouvelle opération d'occupation militaire, sans limite de temps, susceptible de s'étendre graduellement sur des portions de territoire plus importantes. Après l'attentat d'hier, il aussi envoyé ses hélicoptères lancer des missiles dans la bande de Gaza. Et c'est sans parler du mur de 350 kilomètres qu'on a commencé à ériger entre l'État hébreu et les territoires palestiniens. Un lugubre, presque pathétique, monument élevé à la gloire de la haine et de la déraison qui, bien entendu, ne réglera rien et va

même — si c'est possible — aggraver les choses...

Le terme d'« escalade » a été si souvent employé pour décrire la succession des événements au Proche-Orient qu'il semble désormais vidé de son sens. Pour la faire cesser, il faut une « solution » ? Si ce n'était des morts, des humiliés, des terrorisés, le terme, dans le contexte, ferait carrément rigoler.

Une solution !

Le président américain George W. Bush allait à son tour en proposer une, hier, en forme de plan de paix fondé — selon toutes les sources — sur la création d'un État palestinien provisoire. On s'attendait évidemment à ce que ce plan soit rejeté à la fois par Ariel Sharon et Yasser Arafat... mais pour l'instant, la question ne se pose même pas. Après les dernières 36 heures d'horreur dans les rues de Jérusalem, la Maison-Blanche a en effet ajourné *sine die* son annonce. Ce qu'on peut, hélas !, interpréter comme une victoire au moins temporaire des extrémistes palestiniens.

Cependant, ce nouveau cul-de-sac donne l'occasion de constater l'exaspération croissante de l'opinion internationale face aux deux leaders qui s'affrontent aujourd'hui dans ce conflit. Deux hommes dont on sait qu'ils se vouent depuis des décennies une haine personnelle, dont toute l'existence politique et militaire a été fondée sur l'affrontement, l'intransigeance de l'un répondant en fin de course à la duplicité de l'autre. Il est de plus en plus clair qu'une solution, si même il y en avait une, ne pourrait passer par eux.

De sorte que la question immédiate peut fort bien se poser ainsi : par quelle nouvelle succession d'événements (parmi lesquels se trouverait une volte-face de Washington qui, dans les faits, soutient l'un et l'autre) le pouvoir pourrait-il des deux côtés être transféré en douceur en d'autres mains ?

Le casse-tête des tout-petits



MICHÈLE OUIMET

michele.ouimet@lapresse.ca

Prenez un cas typique, une femme de 37 ans qui travaille dans une garderie depuis sept ans et qui gagne 26 500 \$ par année. Lorsqu'elle prendra sa retraite à l'âge de 60 ans, elle aura cotisé pendant 23 ans. Montant de sa pension : 9150 \$.

Le gouvernement lui reconnaît une toute petite partie — à peine 10 % — des années travaillées avant l'établissement du régime de retraite. Sa rente annuelle grimpera donc de 280 \$, pour un total de 9420 \$.

C'est ce qu'ont conclu Québec et les syndicats, mercredi soir, après une ronde endiablée de négociations. Coût de la facture pour les 22 000 travailleurs de garderies : 32 millions par année.

Excessif, mirobolant ? Non. Au contraire. Une retraite de 9420 \$, ce n'est pas l'Eldorado. Les syndicats demandaient davantage — rien de déraisonnable — mais Québec ne voulait pas mettre plus de 25 millions sur la table. Les deux parties ont finalement coupé la poire en deux, évitant de justesse une grève de trois jours.

Les négociations sur le régime de retraite traînaient depuis trois ans. Les syndicats, impatients, avaient décidé de sortir l'arme ultime de la grève qui devait débiter hier matin, obligeant les parents à improviser des moyens de fortune pour faire garder leurs tout-petits.

Les syndicats avaient une bonne cause mais en déclenchant une grève illégale que rien ne justifiait sauf la hâte de conclure une entente, ils risquaient d'entamer leur capital de sympathie auprès de la population.

Le cœur du litige tournait autour de la reconnaissance des années de service effectuées avant la mise en place du régime de retraite. Le gouvernement s'est montré pingre et il n'a cédé que quelques miettes.

Pourtant, dans le passé, des employés ont obtenu de bien meilleures conditions. Lorsque les enseignants religieux, par exemple, ont négocié la création de leur caisse de

retraite, ils ont arraché des centaines de millions à l'État pour compenser les années antérieures où ils n'avaient pas cotisé.

En créant un réseau national de garderies, le gouvernement a, du même coup, ajouté un nouveau bras à sa fonction publique. Il ne peut pas moins bien traiter ces employés — composés à 97 % de femmes — sous prétexte qu'il n'en a pas les moyens.

Les lointaines origines de ce conflit remontent à l'automne 1996. Le premier ministre Lucien Bouchard cherchait une idée pour sauver de l'insignifiance son Sommet sur l'économie et l'emploi. Il a décidé de frapper un grand coup en dévoilant une ambitieuse politique familiale qui comprenait, entre autres, des garderies à 5 \$ par jour.

L'idée a fait fureur auprès des parents mais lancée à toute vapeur, elle était mal ficelée. Le gouvernement a réalisé trop tard qu'il avait engendré un monstre financier.

Québec s'est engagé à créer 200 000 places d'ici 2005-2006. Au début, en 1997, les garderies coûtaient 428 millions. En 2005, la facture devrait frôler le milliard et demi.

En mai 1999, le gouvernement a négocié une convention collective avec les travailleurs de garderies et il a augmenté leurs salaires de façon spectaculaire. La hausse était nécessaire car elle corrigeait des années d'injustice. Les éducatrices étaient enfin mieux payées que les gardiens de zoo. Mais la facture, salée, a contribué à gonfler les coûts.

Deux autres casse-tête financiers se profilent à l'horizon. D'abord le dossier de l'équité salariale qui est loin d'être réglé. Personne ne peut — ou n'ose — avancer de chiffres.

Ensuite les services de garde en milieu familial qui constituent 40 % du réseau. Deux commissaires du travail ont décrété que ces femmes, qui gardent des enfants chez elles et qui font partie du réseau des garderies à 5 \$, sont des salariés et non des travailleurs autonomes. Québec en appelle de cette décision mais s'il perd, la suite des choses est facile à prévoir. Ces femmes iront frapper à la porte de l'État et elles exigeront de meilleurs salaires, un régime de retraite et l'équité salariale. Des demandes tout à fait légitimes.

Le gouvernement devra payer. Au nom de quelle logique pourrait-il refuser ?



Paul Bordeleau, collaboration spéciale

Droits réservés

OPINION

Ce que Facal a dit

Nous publions ici l'essentiel des propos qu'a tenus hier le président du Conseil du Trésor, Joseph Facal, au sujet de l'avenir du Parti québécois.

JOSEPH FACAL

D'ABORD, JE PENSE que la première chose que le PQ doit s'imposer est un devoir de lucidité. Les résultats de lundi sont des résultats franchement mauvais. Il ne faut pas se mettre la tête dans le sable et je pense que l'effondrement des libéraux ne doit pas nous faire minimiser nos propres difficultés. Cela dit, je pense que les souverainistes ne doivent évidemment pas abandonner leur rêve. Je pense que le temps finit par donner raison à ceux qui restent fidèles à leurs convictions et je pense que s'il y a une leçon que l'on doit tirer c'est que l'on ne construit rien de solide sur de l'opportunisme.

Il y a une profonde remise en question qui s'impose parce que le programme du Parti québécois, quand on le lit, donne l'impression d'avoir été écrit en 1978. Et je pense que le PQ doit aussi des fois cesser de penser qu'il sait toujours ce qui est bon pour les autres.

Le problème du PQ n'est pas la souveraineté. Je crois que le problème que le PQ a en ce moment



Joseph Facal

c'est qu'il a peut-être érigé en dogme le sacro-saint modèle québécois en refusant de voir ses faiblesses, notamment son corporatisme, notamment sa rigidité, notamment la dépendance vis-à-vis de l'État qu'il engendre, notamment aussi la dette astronomique qu'il a suscitée et qu'il faudra bien commencer à rembourser un jour.

Le PQ accorde trop d'importance aux porte-parole de certains lobbies organisés. Il faudrait d'ur-

gence se rebrancher sur la classe moyenne, qui est en fait la majorité silencieuse, qui est en fait la colonne vertébrale de notre société. Vous savez, il y a 44 % des Québécois qui ne paient pas d'impôts imaginez la pression sur les autres.

Chacun a droit à son opinion et je pense que c'est un débat qui doit se faire. Moi, personnellement, je suis d'avis que ce serait une erreur pour le Parti québécois que de faire un virage à gauche toute. Au Québec, les élections se gagnent au centre. Abandonner le centre, c'est libérer un espace politique que le PLQ et l'ADQ vont se faire un plaisir d'occuper. La solidarité sociale, je veux « ben », mais ça ne doit pas être synonyme de misérabilisme.

Je suis tout à fait convaincu qu'il est progressiste de se mettre à l'écoute d'une classe moyenne à qui on a demandé beaucoup d'efforts ; c'est elle qui finance l'essentiel des services publics. Moi je pense que, dans son discours et dans sa pratique, le PQ doit donner une beaucoup plus grande place à l'initiative personnelle, aux valeurs de réussite, d'excellence, de confiance en soi ; ça ce sont des valeurs universelles et pas des valeurs de gauche, de centre, de droite.

LA BOÎTE AUX LETTRES

Une nouvelle taxe mal reçue

Santé ou cupidité ?

JE SUIS un ex-fumeur et j'ai abandonné cette « dépendance » insidieuse à la nicotine en 1970. Mais je demeure révolté de voir que nos gouvernements abusent de façon éhontée d'une partie de sa population pour enrichir les coffres de l'État sous le prétexte fallacieux de la santé publique.

Si on accepte le fait que la cigarette crée une dépendance, les pauvres comme les riches en sont atteints ! En imposant cette nouvelle taxe, on frappe plus les pauvres que les riches. On a beau taxer les vins, le pauvre peut tout de même se rabattre sur le vin de dépanneur ou la bière, mais cette alternative n'existe pas pour les fumeurs. À la limite, ils tenteront de se procurer ILLÉGALEMENT des cigarettes de contrebande.

Ces dernières années, plusieurs groupes de la société se sont plaints du manque d'équité sociale : les institutrices, les nouveaux policiers, etc. Je crois que la société, en général, endosse le principe de l'équité sociale. Alors, pourquoi s'acharner sur les fumeurs qui ont déjà défrayé une grande partie du Stade olympique. Garder le silence devant une telle injustice ne nous grandit pas. Pour ceux ou celles qui ne se

sentent pas visés et qui pensent que les fumeurs n'ont que ce qu'ils méritent : trouveriez-vous raisonnable que le gouvernement impose une taxe majeure sur les bingos, les chats, les chiens et que sais-je encore ?

ROBERT VALLÉE

Le beurre et l'argent du beurre

M^{me} Marois,

JE SUIS fumeur depuis l'âge de treize ans. Il est donc difficile pour moi d'arrêter de fumer du jour au lendemain. La façon cavalière avec laquelle vous nous taxez est un manque de respect total et une très grande partie de l'électorat vous fera payer le prix de ce manque de respect aux prochaines élections. Vous croyez jouer une carte facile en vous acharnant sur les fumeurs, et en plus vous vous en mettez plein les poches. Madame, on ne peut avoir le « beurre et l'argent du beurre ».

Je suis d'accord avec vous. Le tabac c'est mauvais. Mais répondez moi... Si le gouvernement était sincère, pourquoi n'interdit-il pas le tabac au lieu de s'en mettre plein les

poches... Vous prenez le monde pour des imbéciles ! Vous vous justifiez en disant que vous voulez notre bien. Mais tout ce que vous faites présentement c'est d'attiser la colère de la moitié de la population. Un gouvernement qui se respecte devrait interdire l'usage du tabac et non pas essayer de s'enrichir avec la faiblesse de ceux qui y sont accrochés.

MICHEL TURCOTTE

Pour la santé

TRAVAILLANT moi-même dans la recherche sur le cancer, je ne peux que vous dire à quel point les nouvelles taxes sur le tabac permettront à des milliers d'individus de réduire le risque qu'ils développent une forme de cancer, notamment celui des poumons et de la bouche. À cet effet, je suis en parfait accord avec les nouvelles mesures prises par nos autorités gouvernementales afin de réduire l'incidence de personnes fumeuses et je reste convaincue que ces mesures contribueront directement à veiller à la santé de notre population.

ANNIE THIBAUT

Forum

ADQ: OMBRE ET LUMIÈRE |

Le chevalier blanc

L'erreur des péquistes et libéraux a été de ne pas considérer l'ADQ comme une menace dès le début



ALEXANDRE PAQUIN
L'auteur est un résident de Montréal.

À L'ÂGE de seize ans, en 1994, j'étais devenu membre de l'Action démocratique du Québec. Je croyais à l'époque que le parti offrirait une véritable alternative à la politique traditionnelle. Désabusé, j'ai quitté le parti en 2000, me jurant de ne plus jamais m'impliquer en politique.

Je suis maintenant déçu de l'ADQ, à un point tel que la montée massive du parti dans les sondages et ses victoires cruciales dans quatre circonscriptions, depuis le début de l'année, me troublent plus qu'elles ne me réjouissent. Au moment où j'ai quitté le parti, l'ADQ était un groupe d'amateurs, désorganisé et dominé par une clique, et rien ne m'indiquait que l'ADQ possède maintenant les éléments pour s'administrer efficacement, encore moins pour diriger le gouvernement en cas de victoire aux élections générales.

Il est désormais clair que la tactique de l'ADQ, durant les huit dernières années, a été de rappeler à l'électorat la présence de Mario Dumont dans la sphère politique québécoise, et qu'un jour — si le parti survivait assez longtemps — Mario Dumont deviendrait premier ministre en tant que chevalier blanc de l'Assemblée nationale, pourfendant les politiciers corrompus des « vieux partis » en faveur du « citoyen » ordinaire. L'Action démocratique peut clamer haut et fort que sa réputation n'a jamais été ternie par le pouvoir et qu'elle représente une alternative aux partis traditionnels ; il reste cependant que ses idées politiques et son attitude au cours des dernières années rendent injustifiable son attitude de vierge offensée.

Jouer à la victime

L'ADQ aime jouer à la victime ; nous n'avons qu'à porter attention aux discours de Mario Dumont — qui varient très peu au fil des ans — pour le constater. En fait, il me semble que l'ADQ a été le parti qui a fait preuve du plus de « politiciaillerie » depuis 1994. Son programme-girouette reste désespérément vague, dans bien des cas inapplicable, surtout au niveau constitutionnel, et le parti n'a jamais hésité à utiliser le charisme de son chef et à pointer du doigt les autres partis, ou l'injustice de la loi électorale, pour éviter la controverse.

L'erreur des péquistes et libéraux a été de ne pas considérer l'ADQ comme une menace dès le début ; le débat des chefs de l'élection de 1998 avait été marqué par un échange virulent entre Lucien Bouchard et Jean Charest, et Mario Dumont, parce qu'il n'avait aucune chance de gagner l'élection, avait l'occasion de s'adresser à la province sans être importuné par ses adversaires. Aujourd'hui, toute tentative d'exposer l'ADQ comme un parti radical est considérée par l'électorat, à juste titre, comme une mesure désespérée justifiée plus par besoin politique que par conviction. À cet égard, la rhétorique simpliste dont font preuve les deux autres partis (principalement le PQ) envers l'ADQ ne font qu'attirer davantage d'électeurs vers cette dernière au lieu faire réaliser à la province que l'ADQ est un parti comme les autres avec un programme nébuleux et potentiellement impopulaire.

Rien dans le programme

Ce n'est que maintenant que la population du Québec est encouragée à prendre conscience du programme de l'ADQ. Il n'y a rien dans le programme de l'ADQ qui puisse suggérer le moindre « nationalisme », car plusieurs des mesures du parti sont copiées directement de la droite américaine sans même avoir été adaptées au contexte québécois. Le mot « citoyen », tel qu'utilisé *ad nauseam* par l'ADQ, est fondamentalement élitiste plutôt qu'égalitaire. Est-ce bien à une Action démocratique, ou à une démocratie d'actionnaires, que nous avons affaire ? L'ADQ reste muette à ce sujet.



Le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont.

Une contre-révolution tranquille



GILLES NÉRON
L'auteur est un résident de Charlesbourg.

LES SUCCÈS de l'ADQ sont fort inquiétants. Tous les analystes parlent d'une volonté de changement et d'un rejet des vieux partis, mais de quel changement s'agit-il et quelle est la nature du rejet ?

En politique, le changement signifie progrès ou retour en arrière, c'est pourquoi il y a des progressistes et des conservateurs. On ne peut pas parler de progrès dans le cas des gains électoraux de l'ADQ car son programme rappelle étrangement la pensée politique de l'Union nationale : autonomie sans coupure avec le lien fédéral, famille et classe moyenne, méfiance de l'État et des syndicats, glorification des petits entrepreneurs et de l'économie d'initiative privée. Cette doctrine, qui est bien celle du nationalisme libéral que le Québec a connu avant la Révolution tranquille, attire de plus en plus de clientèle.

Et c'est la même sorte d'électeurs que ceux qui votaient pour Duplessis : travailleurs autonomes, membre de la classe moyenne inférieure, agriculteurs, commerçants, retraités à l'aise. Ces gens viennent à des positions conservatrices parce qu'ils sont

mécontents des générosités de la sociale-démocratie et qu'ils ont l'impression d'être oubliés, sauf par le ministère du Revenu. Selon eux, les députés votent des avantages aux nombreux assistés et n'écourent plus la population. Les gouvernements imposent réformes sur réformes en narguant les gens et en faisant fi de la résistance des citoyens. Éloignement et mépris pensent ces électeurs.

Privatisation

Le pire est que plus le programme de l'ADQ est connu, plus il recrute des adhérents. En effet, plusieurs voient dans l'introduction du privé en santé et en éducation, un moyen de réduire les dépenses de l'État et de libérer ces secteurs de l'emprise syndicale et corporative. Les contribuables qui payent le plus d'impôt se disent fatigués de voir le gros des budgets absorbé par les employés des secteurs publics sans que les services ne s'améliorent. Toujours, les associations professionnelles en demandent davantage et toujours les gens attendent dans les corridors et subissent les arrêts de travail. D'où cette idée que la social-démocratie a été confisquée par les syndicats des services publics.

Les contribuables veulent que l'État pense aussi à eux. Ils veulent une réduction de la charge fiscale comme dans les autres administrations publiques voisines. D'où le taux unique d'imposition proposé par l'ADQ, qui ramènerait tout le monde au plus bas taux d'imposition, soit le plancher des moins taxés.

La pointe de l'iceberg

GAÉTAN BOUCHARD
L'auteur est un Trifluvien.

LES CAROTTES sont cuites pour le Parti québécois. Comment le bon peuple peut-il songer à se débarrasser d'un gouvernement qui fait rayonner tant de belles paroles et de poésies patriotiques tout autour de lui ? Nous sommes vraiment des ingrats, nous les Québécois, de ne pas voir la forêt pousser et de chercher la petite bête noire quand notre bon gouvernement s'acharne à nous conduire vers un avenir radieux, drapeau au vent...

Nous sommes un gouvernement patriotique, qui traite bien ses trente-huit ministres... Et nous, le peuple, il faut que nous nous mettions à rechigner contre cette grandeur d'âme pour laquelle nous ne sommes même pas prêts à consentir quelques petits sacrifices.

Comment voulez-vous faire un pays avec un peuple qui refuse de se serrer la ceinture et de manger du cuir à bottines pour arrondir les fins de mois ?

Pour ce qui est du Parti libéral du Québec, ce n'est qu'un vieux parti qui devra vider la Floride de tous ses Québécois pour remonter dans les sondages... Les libéraux provinciaux sont naïfs s'ils pensent encore, à l'ère du populisme et de la démagogie, que l'on peut gagner une élection seulement avec de l'argent.

Le PLQ, aux dernières élections, n'avait pas assez de zouaves pour surveiller les urnes électorales. Que voulez-vous ? On ne peut pas acheter tout le monde, surtout avec notre loi sur le financement des partis politiques qui favorise le plus grand nombre plutôt que les grandes entreprises. Une élection cela se fait sur le terrain, avec des militants. Et les pauvres sont de meilleurs militants que les riches pour faire sortir le vote et surveiller les urnes électorales.

Pas sérieux

Les Québécois, si l'on se fie aux résultats des dernières élections complémentaires, souhaitent voter pour le parti de Mario Dumont, un jeune blanc-bec qui ne trouva

rien de mieux que d'affirmer innocemment, lors du dernier débat électoral, que nous détenons le plus haut taux de suicide au monde. Cela ne fait pas sérieux, même si c'est vrai. Et ça ne fait pas plus sérieux de dire qu'il y a trop de perroquets à l'Assemblée nationale et que notre économie souffre d'être sous le contrôle d'idéologues complètement déconnectés de la réalité. Pas plus sérieux de parler de la famille à une époque où les enfants sont élevés par le gouvernement, comme ailleurs ils étaient élevés par le Parti...

Au fond, il se prépare au Québec quelque chose de plus grand qu'on n'ose se l'avouer. Les succès de l'ADQ ne sont que la pointe de l'iceberg. Les Québécois sont prêts pour une « révolution de velour », pour reprendre l'expression consacrée par les Tchèques et les Slovaques qui ont renversé le gouvernement communiste. L'ADQ est, malgré lui, le catalyseur de toutes les forces vives de notre nation en banqueroute, à l'instar du Forum civique de Vaclav Havel.

LYSIANE GAGNON

lgagnon@lapresse.ca



Deux poids, deux mesures

Mettons-nous deux minutes à la place de Jean Charest. Aux élections de 1998, il se risque à remettre en question — fort prudemment — le « modèle » socio-économique québécois. Il critique le système des garderies à 5 \$, parle d'alléger la bureaucratie étatique, de baisser les impôts, d'élargir le rôle du secteur privé dans la santé...

Horreur et damnation ! Tout le monde lui tombe dessus. Lucien Bouchard invoque, des trémolos dans la voix, ce « vent de droite » venant du Canada anglais. Les journalistes s'indignent, les manchettes dévastatrices se multiplient, les chroniqueurs déchirent leur chemise : Jean Charest n'est que le clone de l'Ontarien Mike Harris, c'est un réactionnaire déguisé en libéral, il méprise le « modèle québécois », sous-entendu il méprise le Québec, il trahit l'héritage de la Révolution tranquille, piétine la mémoire des Lesage et des Bourassa, etc.

Saisi par ce déferlement d'hostilité, Jean Charest recule. Et s'en retournera, les oreilles basses, dans le chemin bien balisé qu'on lui a indiqué comme étant le seul et unique chemin de l'orthodoxie québécoise.

■ ■ ■

Juin 2002, soirée des partielles. À RDI, un chroniqueur interpelle le président du PLQ, Marc-André Blanchard : « Votre problème à vous, les libéraux, c'est que vous ne proposez pas d'alternative au PQ ! Vous n'avez pas d'idées originales ! »

Accusé, il y a quatre ans, d'être le clone du Parti conservateur ontarien, le PLQ est aujourd'hui coupable d'être le clone du PQ... Et tout un chacun de se pâmer d'admiration devant la « voix nouvelle », la « fraîcheur de vue » de l'ADQ, laquelle propose à peu près ce que proposait Jean Charest il y a quatre ans !

(L'ADQ, en fait, va beaucoup plus à droite : M. Charest ne parlait ni de bons d'achats pour l'éducation, ni de taux d'imposition unique, encore moins de l'abolition de la sécurité d'emploi dans le secteur public, mais disons que l'esprit général était le même.)

■ ■ ■

Idem pour la question nationale. Les grandes orientations du programme de l'ADQ sont en tous points semblables à celles du PLQ.

L'ADQ propose un moratoire indéfini sur les référendums. C'est exactement ce que propose le PLQ, qui, bien évidemment, ne tiendra pas de référendum sur la souveraineté !

L'ADQ veut travailler de concert avec les autres provinces pour promouvoir la décentralisation. C'est exactement ce qu'entend faire le PLQ, à cette différence près que Jean Charest serait beaucoup mieux placé que Mario Dumont pour y parvenir.

Contrairement à M. Dumont, qui n'est pratiquement jamais sorti du Québec, M. Charest connaît le reste du Canada sur le bout de ses doigts, l'ayant sillonné en tous sens durant ses 15 ans en politique fédérale. Il y compte des amis, des connaissances, des alliés de longue date. Tout cela est essentiel, si l'on veut dégager des consensus dans un pays aussi diversifié que le Canada.

Tout comme le PLQ s'accroche du bout des lèvres (ou plutôt du bout des doigts) à une mouture quelconque peu modifiée du défunt accord du lac Meech, l'ADQ s'accroche au rapport Allaire, cette « liste d'épicerie » éminemment fantaisiste datant elle aussi du début des années 90. Il y a fort à parier qu'une fois au pouvoir, ni Jean Charest ni Mario Dumont ne donneraient suite à ces projets-là, qui ne tiennent pas la route et n'ont aucune chance d'être entérinés par le reste du Canada.

Disons que pour l'instant, les deux partis conservent pieusement dans un coin du salon le petit autel dressé aux ancêtres, devant lequel ils allument parfois quelques lampions, histoire de satisfaire la nostalgie de leurs militants les plus sentimentaux.

Pourtant, Mario Dumont passe pour un « vrai Québécois », tandis que Jean Charest, on ne sait pas...

■ ■ ■

À la fin de la soirée des élections, l'on voyait à la télé une reporter exprimer, presque les yeux dans l'eau, son admiration éperdue pour Marie Grégoire, la nouvelle députée adéquate de Berthier.

« Elle a fait toute la campagne avec son petit Samuel de six ans... ». Le cher enfant était toujours avec elle, ce qui, chantonnait la journaliste, montrait à quel point Marie Grégoire incarnait les « valeurs familiales » chères à l'ADQ. Merveilleux, n'est-ce pas ?

Imaginons maintenant que Jean Charest ait décidé de faire campagne dans Berthier et ailleurs avec son fils cadet. On imagine les quolibets qu'il se serait attirés ! Exploitation d'enfant, démagogie sordide...

Quoi qu'il ne semblait pas y avoir de mari dans le décor, M^{me} Grégoire flanquée de son enfant incarnait donc les fameuses « valeurs familiales ». Mais en quoi exactement les incarnait-elle davantage que Jean Charest, qui est marié depuis 20 ans avec la même femme et qui a trois enfants ? Ou que Bernard Landry, père de trois enfants et grand-papa gâteau, dont le long mariage n'a été brisé que par la mort ?

Ah ! Mais que voulez-vous ! C'est la mariomanie. Quand même, mettez-vous deux minutes à la place de Jean Charest. S'il ne devient pas paranoïaque après tout cela, c'est qu'il est drôlement bien équilibré !

La vie est trop compliquée pour s'encombrer de papperasse.

Un syndicaliste colombien traqué et contraint à l'exil

LISA-MARIE GERVAIS

PENDANT QUE le nouveau gouvernement colombien au pouvoir depuis mai essaie tant bien que mal de gérer un pays en déroute, un syndicaliste y est assassiné tous les quatre jours.

C'est ce qu'affirme Francisco Ramirez Cuellar président de Sintramintercol, un syndicat affilié notamment à la fédération Fun-

traenergetica qui regroupe 35 000 travailleurs des secteurs minier, pétrolier, énergétique et métallurgique.

De passage à Montréal pour quelques jours, le syndicaliste se dit heureux d'être encore en vie. Son exil au Canada durera quelques mois, le temps de laisser retomber la poussière, de se faire oublier un peu. « Je suis aux prises avec un dilemme. Si je sors du pays, j'ai la vie sauve mais je ne peux pas agir. Si je reste, on me tue et démantèle mon syndicat », raconte d'entrée de jeu le syndicaliste aguerri.

Selon lui, il ne fait pas de doute que le métier de syndicaliste est le plus dangereux à exercer au pays, ce que semble confirmer le rapport annuel de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL). Au cours de l'année 2001, peut-on y lire, 223 syndicalistes auraient été tués dans le monde. De ce nombre, 185 étaient des Colombiens.

« Que puis-je faire ? Dénoncer et courir. C'est ce que nous avons fait jusqu'à maintenant. Tenter de survivre, tout simplement », lance avec un calme effarant celui qui a été victime de trois attentats et de quelques tentatives d'enlèvement.

Depuis 1986, la centrale syndicale à laquelle il est affilié a vu 3100 membres être assassinés. M. Ramirez sait qu'il ne doit pas lésiner avec les mesures de sécurité à adopter. « Je dois me promener avec un gilet pare-balles, deux gardes du corps et changer constamment de voiture et de maison. Chaque fois, j'utilise un itinéraire différent et je dois vivre loin de ma famille pour préserver leur sécurité », murmure l'homme comme s'il était épié.

Statistiques peu reluisantes

Bien qu'une volonté de changement semble s'incarner depuis l'arrivée au pouvoir d'Alvaro Uribe, la situation de la Colombie ne s'est guère modifiée. Le parti au pouvoir

peine à légitimer son gouvernement, 55 % des Colombiens s'étant abstenus de voter aux dernières élections.

Le taux de chômage en Colombie, l'un des plus élevés de l'Amérique latine, n'est pas plus réjouissant. « Dans mon pays, 11 millions de personnes vivent dans la marginalité totale, c'est-à-dire à mendier dans les rues », soutient M. Ramirez, précisant que 37 % des Colombiens vivent avec moins d'un dollar par jour.

Il explique cette pauvreté par la présence des intérêts des pays étrangers, dans les riches zones de ressources minières, par exemple. « Quel que soit le projet d'exploitation d'une compagnie étrangère, le but ultime a toujours été de générer de la richesse. Sauf qu'en Colombie, ça génère des pertes », prétend-il. D'où la misère dans laquelle son pays s'enlise.

Avec une récolte de 580 tonnes par an, la Colombie est le premier producteur de cocaïne au monde. Pour éradiquer le trafic qui s'y opère, les États-Unis gèrent depuis 2000 un plan antidrogue appelé le « plan Colombia », le-

quel prévoit une aide monétaire importante et des effectifs majoritairement militaires sur une période de cinq ans. Devant l'apport d'une telle aide, Francisco Ramirez ne peut s'empêcher d'ironiser. « C'est bien connu, 80 % des profits reliés au narcotraffic demeurent aux États-Unis contre 20 % seulement dans les pays producteurs. Le plan Colombia, c'est une stratégie de contrôle », dénonce-t-il, écorchant au passage la réputation de l'oncle Sam.

Sur le terrain, dans la vraie vie, note M. Ramirez, il arrive que l'on voie un fonctionnaire américain exporter de la drogue ou un pseudo-militaire chargé de lutter contre le trafic mourir d'une surdose de cocaïne. Selon lui, le plan Colombia n'aspire qu'à « accélérer le processus de guerre, positionner les paramilitaires dans les zones économiques stratégiques et leur permettre de protéger les multinationales contre les syndicats, les organisations indigènes, sociales et communautaires ».

Malgré ce sombre portrait, Francisco Ramirez refuse de baisser les bras. « Notre syndicat ne cessera d'œuvrer pour dénoncer tout type d'injustices. Si nous nous retrouvons à la rue, nous n'avons plus de protection et sommes susceptibles d'être assassinés », conclut réaliste le syndicaliste en exil...

Un Cessna sème l'émoi La Maison-Blanche évacuée

Associated Press

WASHINGTON — La Maison-Blanche a été brièvement évacuée hier soir après que des agents de la sécurité eurent expliqué au personnel qu'un avion non identifié avait été repéré, décrivant des cercles dans l'espace aérien limité au-dessus de la résidence de George W. Bush.

Selon un haut représentant ayant des pouvoirs de police qui a requis l'anonymat, un avion qui se dirigeait vers l'aéroport international Reagan a omis d'entrer en contact radio avec les tours de contrôle à son approche de Washington.

En provenance d'un petit aéroport du Massachusetts, l'appareil, un Cessna, a pénétré dans l'espace aérien de Washington, redessiné après les attentats du 11 septembre, et a approché la Maison-Blanche dans un rayon de 6,4 kilomètres avant de changer de cap et de prendre finalement contact avec la tour de contrôle de l'aéroport Reagan.

Deux F-16 de l'armée avaient toutefois déjà décollé à sa poursuite. Le Cessna a finalement atterri à Richmond, en Virginie, sans aucun accident, et toujours selon des représentants ayant pouvoir de police, il semble que le pilote de l'appareil se soit tout simplement perdu. Celui-ci était interrogé ce matin par les autorités.

Par mesure de précaution, la Maison-Blanche a été évacuée une quinzaine de minutes. L'ordre d'évacuer a été levé par les services secrets dès que l'appareil eut changé de direction.

L'évacuation avait été ordonnée une vingtaine de minutes après que le président Bush fut rentré d'une soirée de charité organisée par des républicains au Washington Convention Center.

Contrairement à son personnel, le président est resté dans le bâtiment tout au long de l'incident, mais était protégé par des procédures de sécurité non spécifiées, ont indiqué des représentants.

C'est la première fois depuis le 11 septembre que la Maison-Blanche est évacuée.

L'agitation sociale au Pérou fait reculer le gouvernement

d'après AFP

AREQUIPA — Le gouvernement péruvien a suspendu hier la privatisation des deux sociétés électriques dont la vente au groupe belge Tractebel a été à l'origine d'une jacquerie qui a embrasé tout le sud du pays, et il attendra que la justice se prononce, a annoncé le vice-président, Raul Diez Canseco.

Les opposants à cette privatisation avaient introduit un recours contre la vente de ces deux sociétés, estimant qu'elle était entachée d'irrégularités.

Le gouvernement a pris la décision de suspendre cette privatisation au terme d'une négociation, en deux rounds qui a duré en tout plus de 12 heures, entre une commission de conciliation, placée sous l'égide de l'Église, et une délégation d'élus de la région opposés à cette privatisation.

L'annonce vendredi dernier de la vente au groupe belge Tractebel, filiale de Suez-Lyonnais, des sociétés d'électricité Egasa et Egatur, qui alimentent une grande partie du sud du pays, a provoqué de violents incidents à Arequipa, seconde ville du pays et siège de ces deux sociétés, à 1000 km au sud de Lima.

Réouverture du poste frontière entre l'Irak et l'Arabie Saoudite

d'après AFP

NEW YORK — L'Organisation des Nations Unies a annoncé hier qu'elle était parvenue à un accord avec Bagdad pour permettre la réouverture du principal poste-frontière entre l'Irak et l'Arabie Saoudite, fermé depuis l'invasion irakienne du Koweït en 1990.

L'ouverture du poste de Arar, à 340 kilomètres au sud-ouest de Bagdad, portera à cinq le nombre de points de passage permettant l'envoi de biens vers l'Irak dans le cadre du programme « pétrole contre nourriture » de l'ONU.

Les autres points de passage se trouvent aux frontières avec la Jordanie, la Syrie, la Turquie ainsi que dans le port irakien de Oum Qasr, sur le Golfe.



Photo ROBERT MAILLOUX, La Presse © Francisco Ramirez Cuellar.

Avis public

Ville de Montréal

Commission de la sécurité publique

Assemblée publique

Présentation du Service de sécurité incendie de Montréal portant notamment sur la mission, les objectifs, les orientations et principaux enjeux en matière de sécurité incendie dans le contexte de la mise en place de la nouvelle ville.

Date : Le jeudi 27 juin 2002

Heure : 19 h

Lieu : Salle du conseil de l'hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est
(métro Champ-de-Mars)

Une période de questions est réservée au public. Toute personne qui désire poser une question doit s'inscrire entre 18 h 45 et 19 h.

Renseignements :

Bureau du greffe
275, rue Notre-Dame Est, bureau R.134
Montréal H2Y 1C6
commissions_greffe@ville.montreal.qc.ca

(514) 872-2220

(514) 872-9964 (fax)

FORFAITS vacances-été

Nuit et petit déjeuner

à partir de **45,50 \$*** Par personne, occupation double.

Hébergement gratuit pour les enfants! **



GOVERNEUR HÔTELS

1-888-910-1111
www.gouverneur.com

Hôtel Le Chanteur • Montréal (Place Dupuis) • Montréal (Île Charron)
Québec (Sainte-Foy) • Trois-Rivières • Sherbrooke • Saint-Georges • Chicoutimi • Rimouski
Sept-Îles • Gatineau • Rouyn-Noranda • Shawinigan • Saint-Jean-sur-Richelieu

* Les tarifs peuvent varier selon les régions. Tarifs en vigueur du 15 mai au 18 octobre 2002, sauf indications contraires, selon disponibilité et sur réservation. Aucune autre offre promotionnelle ne pourra être jumelée à ces tarifs.

** Enfants de moins de 18 ans partageant la chambre des parents.

Viens grimper avec Oli

en haut de la Tour de Montréal.



Parc olympique Québec

3060999A

3060999B

3060999C

3060999D

3060999E

3060999F

3060999G

3060999H

3060999I

3060999J

3060999K

3060999L

3060999M

Inscrivez-vous au service de facturation électronique et laissez vos factures sur le Net.



Moins de papier. Plus de commodité. Le service de facturation électronique de Bell vous permet de consulter votre compte Bell en ligne! Voici ce qu'il vous offre GRATUITEMENT:

- Vérifiez le solde de votre compte mensuel en temps réel.
- Profitez d'un service plus rapide que la poste — un courriel vous avise dès que vous avez accès à votre plus récente facture en ligne.
- Obtenez vos états de compte précédents sur une période de 12 mois.
- Bénéficiez d'une information à laquelle vous seul avez accès à l'aide d'un NIP et d'un mot de passe.
- Supprimez la facture papier — choisissez l'option Suppression de la facture.

Inscrivez-vous en ligne dès aujourd'hui à www.bell.ca/compte

allez-y



Bell est une marque de commerce de Bell Canada.

3060999

3060999

3060999

3060999

3060999

3060999

3060999

3060999